

Mode Automatique AUTO



Réglage de base en vue d'un confort maximum :

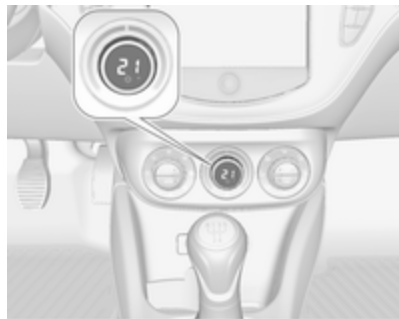
- Appuyer sur le bouton **AUTO**, la répartition de l'air et la vitesse de la soufflante seront réglées automatiquement. L'activation est signalée par la LED dans le bouton.
- Ouvrir toutes les bouches d'aération pour permettre une répartition optimale de l'air en mode automatique.

- Appuyer sur pour mettre en route le refroidissement et le désembuage en option. L'activation est signalée par la LED dans le bouton.
- Définir la température présélectionnée à l'aide du bouton rotatif central. La température recommandée est de 22 °C.

Présélection de la température

Définir la température en tournant le bouton rotatif central jusqu'à la valeur souhaitée. Elle est indiquée dans l'écran du commutateur.

Pour garantir un confort maximal, ne faire varier la température que progressivement.



Si la température minimale **Lo** est réglée, le système de commande de climatisation fonctionne avec sa capacité maximale de refroidissement, si le refroidissement est activé.

Si la température maximale **Hi** est réglée, la climatisation fonctionne avec sa capacité maximale de chauffage.

Remarque

Si est activé, la réduction de la température réglée de l'habitacle peut provoquer le redémarrage du moteur à combustion à partir d'un arrêt automatique ou le blocage d'un arrêt automatique.

Désembuage et dégivrage des vitres



- Appuyer sur le bouton . L'activation est signalée par la LED dans le bouton.
- La température et la répartition d'air se règlent automatiquement et la soufflerie fonctionne à grande vitesse.
- Activer la lunette arrière chauffante .
- Pour revenir sur le mode précédent : appuyer sur le bouton , pour revenir sur le mode automatique : appuyer sur le bouton **AUTO**.

Le réglage du chauffage automatique de la lunette arrière peut être modifié dans l'affichage d'informations. Personnalisation du véhicule ➔ 109.

Remarque

Appuyer sur le bouton  pendant que le moteur est en marche interrompt l'Autostop jusqu'à ce que le bouton  soit enfoncé de nouveau.

Si vous appuyez sur le bouton  avec le ventilateur activé alors que le moteur est en marche, l'Autostop est interrompu jusqu'à ce que vous appuyiez à nouveau sur le bouton  ou que le ventilateur soit désactivé.

Appuyer sur le bouton  pendant que le moteur est en Autostop redémarre automatiquement le moteur.

Appuyer sur le bouton  avec le ventilateur activé pendant que le moteur est en Autostop pour redémarrer automatiquement le moteur.

Système Stop/Start ➔ 137.

Réglages manuels

Les réglages de la climatisation peuvent être modifiés en actionnant les boutons et les boutons rotatifs comme suit. Une modification de réglage désactivera le mode automatique.

Vitesse de soufflerie



Tourner le bouton rotatif gauche pour réduire ou augmenter la vitesse de soufflerie. La vitesse de soufflerie est indiquée dans l'affichage d'informations.

Bouton tourné sur  : soufflerie et refroidissement arrêtés.

Pour revenir en mode automatique : Appuyer sur le bouton **AUTO**.

Répartition de l'air



Tourner le bouton rotatif droit jusqu'au réglage souhaité. Le réglage est indiqué dans l'affichage d'informations.

👤 = vers les pieds

👤👤 = vers le pare-brise, les vitres latérales avant et les pieds

👤👤👤 = vers le pare-brise et les vitres latérales avant (climatisation activée en fond pour éviter la formation de buée sur les vitres)

👤 = vers la tête via les bouches d'aération réglables

👤👤 = vers la tête et les pieds

Revenir à la répartition automatique de l'air : appuyer sur le bouton **AUTO**.

Refroidissement ☀



Appuyer sur le bouton ☀ pour mettre le refroidissement en marche. L'activation est signalée par la LED dans le bouton. Le refroidissement ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche et que le ventilateur de commande de climatisation est en fonction.

Appuyer de nouveau sur le bouton ☀ pour arrêter le refroidissement.

Le système de climatisation refroidit et déshumidifie l'air dès que la température extérieure est légèrement supérieure au point de gel. Il peut alors se former de la condensation qui se traduit par un écoulement sous le véhicule.

Si aucun refroidissement ou déshumidification n'est requis, désactiver le système de refroidissement pour économiser le carburant.

Lorsque le système de refroidissement est coupé, le système de climatisation ne demandera aucun redémarrage du moteur pendant un Auto-stop. Exception : le système de dégivrage est activé et la température extérieure est supérieure à 0 °C demande un redémarrage.

Le statut du fonctionnement de refroidissement est indiqué dans l'affichage d'informations.

L'opération de refroidissement après le démarrage du véhicule peut être activée ou désactivée dans l'affichage d'informations. Personnalisation du véhicule ⇨ 109.

Mode de recyclage d'air



Appuyer sur le bouton  pour activer le mode de recyclage de l'air. L'activation est signalée par la LED dans le bouton.

Appuyer de nouveau sur le bouton  pour désactiver le mode de recyclage.

Attention

Le système de recyclage d'air réduit le renouvellement de l'air intérieur. En utilisation sans refroidissement, l'humidité de l'air augmente et les vitres peuvent se recouvrir de buée. On observe une baisse de la qualité de l'air, ce qui peut se traduire par des signes de fatigue chez les passagers.

Dans des conditions d'air ambiant chaud et très humide, le pare-brise peut s'embuer de l'extérieur quand l'air froid est envoyé dessus. Si le pare-brise s'embue de l'extérieur, activer l'essuie-glace avant et désactiver .

Réglages de base

Certains réglages peuvent être modifiés dans l'affichage d'informations. Personnalisation du véhicule ⇨ 109.

Bouches d'aération

Bouches d'aération réglables

Au moins une des bouches d'aération doit être ouverte quand le refroidissement fonctionne.



Régler la quantité d'air sortant de la bouche d'aération en tournant la molette. La bouche est fermée lorsque la roue moletée est tournée pour être fermée vers la gauche ou la droite.



Régler la direction du flux d'air en faisant basculer et pivoter les lamelles.

⚠ Attention

Ne pas attacher d'objet aux lamelles des bouches d'aération. Risque de dommage et de blessure en cas d'accident.

Bouches d'aération fixes

D'autres bouches d'aération se trouvent sous le pare-brise et les vitres latérales ainsi que dans les espaces pour les pieds.

Maintenance

Prise d'air



La prise d'air dans le compartiment moteur, à l'extérieur devant le pare-brise, ne doit pas être encombrée. Le cas échéant, enlever les feuilles, les saletés ou la neige.

Filtre à pollens

Le filtre à pollen nettoie l'air provenant de l'extérieur des poussières et des particules telles que pollens et spores.

Fonctionnement normal de la climatisation

Pour assurer un fonctionnement parfait et constant, faire fonctionner le système de refroidissement une fois par mois pendant quelques minutes, quel que soit le temps ou la saison. Le refroidissement n'est pas possible quand la température extérieure est trop basse.

Service

Pour une performance optimale du refroidissement, il est recommandé de vérifier annuellement, à partir de la troisième année de mise en circulation du véhicule, le système de climatisation, y compris :

- test de fonctionnement et de pression
- fonctionnement du chauffage
- vérification de l'étanchéité
- contrôle des courroies d'entraînement

-
- nettoyage du condenseur et purge de l'évaporateur
 - contrôle des performances
-

Conduite et utilisation

Conseils de conduite	134
Démarrage et utilisation	135
Gaz d'échappement	141
Boîte manuelle	141
Boîte manuelle automatisée	142
Freins	146
Systèmes de contrôle de conduite	148
Systèmes d'assistance au conducteur	152
Carburant	167

Conseils de conduite

Contrôle du véhicule

Ne jamais rouler avec le moteur arrêté

De nombreux systèmes ne fonctionneront plus dans ce cas (p. ex. le servofrein, la direction assistée). Conduire de cette façon constitue un danger pour vous et pour les autres.

Tous les systèmes fonctionnent pendant un Autostop.

Système Stop/Start ⇨ 137.

Augmentation du ralenti

Si un chargement de batterie du véhicule est nécessaire en raison de la condition de la batterie, la puissance délivrée par l'alternateur doit être augmentée. Ceci est effectué par une augmentation du ralenti qui peut être entendue.

Un message apparaît sur l'affichage de niveau supérieur.

Pédales

Afin d'empêcher le blocage de la pédale, la zone sous les pédales ne doit pas être recouverte d'un tapis.

Démarrage et utilisation

Rodage d'un véhicule neuf

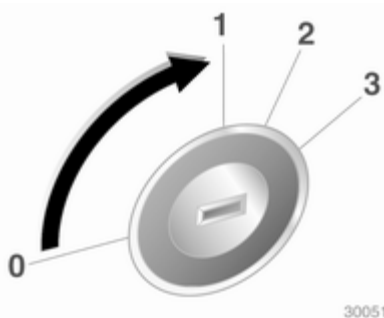
Pendant les premiers déplacements, ne pas freiner brusquement si cela n'est pas nécessaire.

Au cours du premier trajet, de la fumée peut se former en raison de la cire et de l'huile qui s'évaporent du système d'échappement. Stationner le véhicule à l'air libre un moment après le premier trajet et éviter de respirer les vapeurs.

Pendant la période de rodage, la consommation de carburant et d'huile moteur peut être supérieure.

L'Autostop peut être interrompu pour permettre le chargement de la batterie du véhicule.

Positions de la serrure de contact



- 0 = contact coupé
- 1 = blocage de direction déverrouillé, contact coupé
- 2 = contact mis
- 3 = démarrage

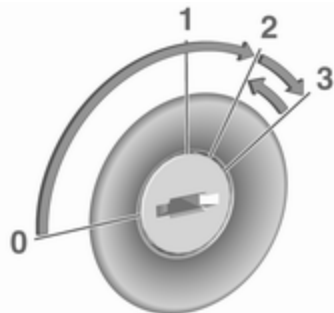
Prolongation de l'alimentation

L'utilisation des systèmes électroniques suivants reste possible jusqu'à ce que la porte du conducteur soit ouverte ou encore pendant 10 minutes après que le contact est coupé :

- lève-vitres électriques
- prises de courant
- toit ouvrant électrique

L'alimentation de l'Infotainment System sera assurée pendant 30 minutes ou jusqu'à ce que la clé soit enlevée du commutateur de contact, qu'une des portes soit ouverte ou pas.

Démarrage du moteur



Tourner la clé en position 1 pour déverrouiller le volant.

Boîte manuelle : actionner la pédale d'embrayage et de frein.

Boîte manuelle automatisée : enfoncer la pédale de frein.

Ne pas accélérer.

Tourner brièvement la clé en position 3 et la relâcher : une procédure automatique actionne le démarreur après un bref délai jusqu'à ce que le moteur tourne. Se reporter à « Commande automatique du démarreur ».

Avant de redémarrer ou pour arrêter le moteur, ramener la clé de contact en position 0.

Pendant un Autostop, enfoncer la pédale d'embrayage pour démarrer le moteur.

Démarrage du véhicule à basses températures

Il est possible de faire démarrer le moteur sans chauffage supplémentaire avec une température allant jusqu'à -30 °C. Pour cela, les seuls éléments nécessaires sont une huile moteur avec une bonne viscosité, le carburant adéquat et une batterie de véhicule suffisamment chargée.

Commande automatique du démarreur

Cette fonction commande la procédure de démarrage du moteur. Le conducteur n'a pas besoin de maintenir la clé en position 3. Une fois lancé, le système continuera à démarrer le moteur automatiquement jusqu'à ce que ce dernier tourne. En raison de la procédure de contrôle, le moteur démarre après un léger délai.

Causes possibles d'un moteur ne voulant pas démarrer :

- la pédale d'embrayage n'est pas enfoncée (boîte manuelle).
- la pédale de frein n'est pas enfoncée (boîte manuelle automatisée).
- temps imparti écoulé.

Réchauffement du moteur turbo

Après le lancement, le couple moteur disponible peut être réduit pendant quelques instants, notamment lorsque le moteur est froid, en vue de permettre au système de lubrification d'assurer la protection totale du moteur.

Coupure d'alimentation en décélération

L'alimentation en carburant est automatiquement coupée en décélération, c'est-à-dire quand le véhicule roule et qu'un rapport est engagé, mais que la pédale d'accélérateur est relâchée.

Système d'arrêt-démarrage

Le système Stop/Start permet d'économiser du carburant et de réduire les émissions à l'échappement. Lorsque les conditions le permettent, il coupe le moteur dès que le véhicule roule lentement ou est à l'arrêt, par exemple, devant un feu rouge ou dans un bouchon.

Sur les véhicules avec boîte de vitesses manuelle, le moteur est démarré automatiquement dès que la pédale de l'embrayage est enfoncée.

Sur les véhicules avec boîte de vitesses manuelle automatisée, le moteur est démarré automatiquement dès que la pédale de frein est relâchée.

Grâce à un capteur de batterie de véhicule, la fonction Autostop n'est exécutée que si la batterie du véhicule est suffisamment chargée pour assurer le redémarrage.

Activation

Le système Stop/Start est disponible dès que le moteur démarre, le véhicule prend la route et que les conditions décrites dans cette section sont remplies.

Désactivation



Pour désactiver le système Stop/Start manuellement, appuyer sur le bouton **eco**. La désactivation est signalée par l'extinction de la LED dans le bouton.

Autostop

Véhicules avec boîte manuelle :

Lorsque le véhicule roule à faible vitesse ou à l'arrêt, activer Autostop comme suit :

- Enfoncer la pédale d'embrayage.
- Passer le levier sélecteur au point mort.
- Relâcher la pédale d'embrayage.

Le moteur sera coupé pendant que le contact reste mis.

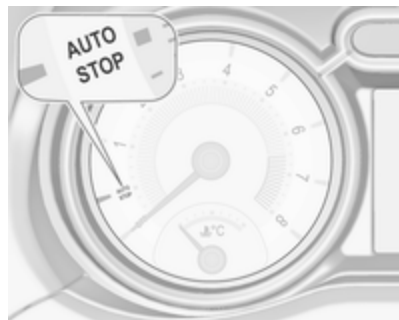
Véhicules avec boîte manuelle automatisée:

Si le véhicule est immobile avec la pédale de frein enfoncée, Autostop est automatiquement activé.

Le moteur sera coupé pendant que le contact reste mis.

Le système stop-start (arrêt/démarrage) sera désactivé sur des pentes supérieures ou égales à 15%.

Indication



La fonction Autostop est indiquée par l'aiguille à la position **AUTOSTOP** dans le compte-tours.

Lors d'un Autostop, les performances de freinage et du chauffage sont conservées.

Conditions pour un Autostop

Le système d'arrêt-démarrage vérifie si toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le système Stop/Start n'est pas désactivé manuellement.
- Le capot est complètement fermé.

- La porte du conducteur est fermée ou la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- La batterie du véhicule est suffisamment chargée et en bon état.
- Le moteur est chaud.
- La température de liquide de refroidissement du moteur n'est pas trop élevée.
- La température de gaz d'échappement n'est pas trop élevée, par exemple après avoir conduit le véhicule avec une charge de moteur élevée.
- La température ambiante est supérieure à -5 °C.
- Le système de commande de climatisation permet un Autostop.
- La dépression de frein est suffisante.
- Le véhicule a été conduit au moins à une vitesse de marche à pied depuis le dernier Autostop.

Si non, l'Autostop sera inhibé.

Certains réglages du système de climatisation peuvent empêcher un Autostop. Se reporter au chapitre « Climatisation » pour obtenir des informations plus détaillées ➔ 127.

La fonction Autostop peut être interrompue immédiatement après la conduite sur une autoroute.

Rodage d'un véhicule neuf ➔ 135.

Protection contre le déchargement de la batterie du véhicule

Pour assurer le redémarrage fiable du moteur, le système d'arrêt-démarrage intègre plusieurs fonctions de protection contre la décharge de la batterie du véhicule.

Mesures d'économie d'énergie

Pendant un Autostop, plusieurs équipements électriques, par ex. le chauffage de lunette arrière, sont désactivés ou commutés en mode d'économie d'énergie. La vitesse de soufflerie du système de climatisation est réduite pour économiser de l'énergie.

Redémarrage du moteur par le conducteur

Véhicules avec boîte manuelle :

Enfoncer la pédale d'embrayage pour redémarrer le moteur.

Le démarrage du moteur est indiqué par l'aiguille sur la position de ralenti dans le compte-tours.

Si le levier sélecteur est déplacé hors de la position neutre avant d'avoir d'abord enfoncé la pédale d'embrayage, le témoin  s'allume ou un symbole apparaît dans le centre d'informations du conducteur.

Témoin  ⇨ 94.

Véhicules avec boîte manuelle automatisée:

Relâcher la pédale de frein ou déplacer le levier sélecteur hors de la position **D** pour redémarrer le moteur.

Le démarrage du moteur est indiqué par l'aiguille sur la position de ralenti dans le compte-tours.

Redémarrage du moteur par le système Stop/Start

Le levier sélecteur doit être en position neutre pour qu'un redémarrage automatique soit possible.

Si l'une des conditions suivantes se produit pendant un Autostop, le système d'arrêt-démarrage redémarrera automatiquement le moteur :

- Le système Stop/Start est désactivé manuellement.
- Le capot est ouvert.
- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée et la porte du conducteur est ouverte.
- La température du moteur est trop basse.
- Le niveau de charge de la batterie du véhicule est inférieur au niveau défini.
- La dépression de frein est insuffisante.
- Le véhicule est conduit au moins à une vitesse de marche à pied.

- Le système de commande de climatisation demande le démarrage du moteur.
- La climatisation est activée manuellement.

Si le capot n'est pas complètement fermé, un message d'avertissement est affiché sur le centre d'informations du conducteur.

Si un accessoire électrique, un lecteur CD portable par ex., est branché sur la prise de courant, une brève chute de tension au redémarrage peut être perçue.

Stationnement

Attention

- Ne pas stationner le véhicule sur une surface aisément inflammable. La température élevée du système d'échappement pourrait enflammer la surface.

- Toujours serrer le frein de stationnement. Actionner le frein de stationnement sans appuyer sur le bouton de déverrouillage. Dans une pente ou dans une côte, le serrer aussi fort que possible. Enfoncer la pédale de frein en même temps pour réduire l'effort d'actionnement.
- Arrêter le moteur.
- Lorsque le véhicule est sur une route plane ou en côte, engager la première avant de retirer la clé de contact. Dans une côte, diriger les roues avant à l'opposé de la bordure du trottoir. Si le véhicule est en descente, engager la marche arrière avant de retirer la clé de contact. Diriger les roues avant vers la bordure du trottoir.
- Fermer les vitres et le toit ouvrant.
- Retirer la clé de contact. Tourner le volant jusqu'à ce que le

blocage de la direction s'enclenche (antivol).

Pour les véhicules dotés d'une boîte de vitesses automatisée, la clé de contact peut uniquement être retirée du contact d'allumage lorsque le frein de stationnement est serré.

- Verrouiller le véhicule.
- Activer l'alarme antivol.
- Le ventilateur de refroidissement du moteur peut se mettre en marche même si le moteur est arrêté
⇨ 175.

Avertissement

À la suite de régimes élevés ou d'une charge élevée du moteur, il convient, pour ménager le turbo-compresseur, de faire fonctionner brièvement le moteur à faible charge avant de l'arrêter ou de le faire tourner au ralenti pendant environ 30 secondes.

Remarque

En cas d'accident avec déploiement d'airbag, le moteur est automatiquement éteint si le véhicule s'arrête dans un temps prédéterminé.

Gaz d'échappement

⚠ Danger

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone incolore et inodore mais néanmoins nocif. Danger de mort en cas d'inhalation.

Si des gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle, ouvrir les vitres. Faire remédier à la cause de la défaillance par un atelier.

Éviter de rouler avec le coffre ouvert car des gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule.

Catalyseur

Le catalyseur réduit la quantité de substances nocives dans les gaz d'échappement.

Avertissement

Des qualités de carburant autres que celles mentionnées aux pages ↗ 167, ↗ 235 pourraient endommager le catalyseur ou les composants électroniques.

L'essence non brûlée surchauffe et endommage le catalyseur. Il faut donc éviter d'utiliser excessivement le démarreur, de rouler jusqu'à ce que le réservoir soit vide et de démarrer le moteur en poussant le véhicule ou en le remorquant.

En cas de ratés, de fonctionnement irrégulier du moteur, de réduction des performances du moteur ou d'autres problèmes inhabituels, faire remédier à la cause de la défaillance dès que possible. En cas d'urgence, il est possible de continuer à rouler pendant une brève période, à faible régime et à vitesse réduite.

Boîte manuelle



Pour engager la marche arrière, enfoncer la pédale d'embrayage puis enfoncer le bouton de déverrouillage du levier sélecteur et engager le rapport.

Si le rapport ne s'engage pas, amener le levier au point mort, relâcher la pédale d'embrayage puis débrayer à nouveau ; réessayer de passer la marche arrière.

Ne pas laisser patiner l'embrayage inutilement.

Lors de la manœuvre, enfoncer la pédale d'embrayage à fond. Ne pas utiliser la pédale comme repose-pied.

Avertissement

Il n'est pas recommandé de conduire en gardant la main sur le levier sélecteur.

Indication de rapport de vitesse ⇨ 94.

Boîte manuelle automatisée

La boîte de vitesses manuelle automatisée permet un passage des vitesses manuel (mode manuel) ou automatique (mode automatique) avec, dans tous les cas, une commande d'embrayage automatique.

Le passage des vitesses en mode manuel est possible en tapant sur le levier sélecteur en mode manuel.

Remarque

Lors du déverrouillage et de l'ouverture de la porte du véhicule, le système hydraulique peut émettre un bruit.

Affichage de la transmission



En mode automatique, le programme de conduite est signalé par **D** sur le centre d'informations du conducteur (CIB).

En mode manuel, **M** et le chiffre du rapport de vitesse sont indiqués.

R signale la marche arrière.

N signale le point mort.

Démarrage du moteur

Pour démarrer le moteur, relâcher le frein au pied, si le levier sélecteur n'est pas sur la position **N**.

La boîte de vitesses passe automatiquement sur le rapport **N** au démarrage. Un léger retard peut survenir.

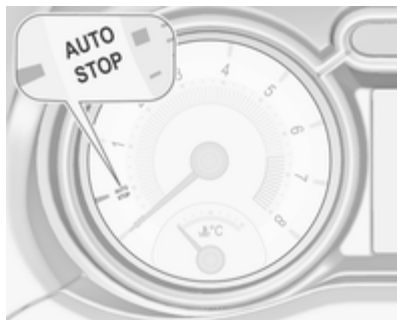
Il est également impossible de démarrer en cas de panne de tous les feux stop.

Système Stop/Start (arrêt/démarrage)

Autostop

Si le véhicule est immobile avec la pédale de frein enfoncée, Autostop est automatiquement activé.

Le moteur sera coupé pendant que le contact reste mis.



La fonction Autostop est indiquée par l'aiguille à la position **AUTOSTOP** dans le compte-tours.

Autostart (Autodémarrage)

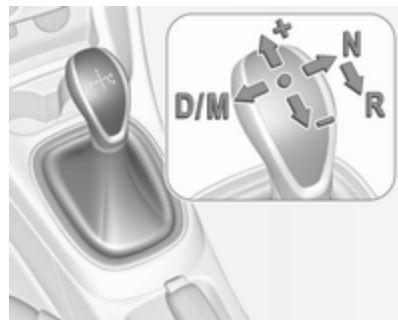
Relâcher la pédale de frein ou déplacer le levier sélecteur hors de la position **D** pour redémarrer le moteur.

Le redémarrage du moteur est indiqué par l'aiguille sur la position de ralenti dans le compte-tours.

Le système stop-start (arrêt/démarrage) sera désactivé sur des pentes supérieures ou égales à 15%.

Système Stop/Start ⇨ 137.

Levier sélecteur



Toujours déplacer le levier sélecteur aussi loin que possible dans la direction adéquate. Quand il est relâché, il revient automatiquement en position centrale.

N = Position neutre (point mort)

D/ = Basculement entre le mode de changement de vitesse automatique (**D**) et (**M**). L'affichage de la transmission indique soit **D** ou **M** avec le rapport de vitesse engagé

- +** = Passage à un rapport de vitesse supérieur en mode manuelle
- = Passage à un rapport de vitesse inférieur (rétrograder) en mode manuelle
- R** = Marche arrière. N'engager qu'avec le véhicule à l'arrêt

Si le levier sélecteur est déplacé de **R** vers la gauche, **D** est directement engagé.

Si le levier sélecteur est déplacé de **D** vers **+** ou **—**, le mode manuel **M** est sélectionné et la boîte de vitesses change de rapport.

Prendre la route

Enfoncer la pédale de frein et déplacer le levier sélecteur sur **D/M** ou **R**. Si **D** est sélectionné, la boîte de vitesses est en mode automatique et la première vitesse est engagée. En sélectionnant **R**, la marche arrière est engagée.

Après avoir desserré le frein, le véhicule commence à démarrer lentement.

Pour démarrer sans avoir à enfoncer la pédale de frein, accélérer immédiatement après avoir engagé une vitesse à condition que **D** ou **R** clignote. S'il n'y a pas d'actionnement de la pédale d'accélérateur ou de la pédale de frein, aucun rapport n'est engagé et **D** ou **R** clignote pendant un court instant sur l'affichage.

Arrêt du véhicule

En **D**, le premier rapport est engagé et la transmission est débrayée quand le véhicule est arrêté. En **R**, la marche arrière reste engagée.

Frein moteur

Mode Automatique

En pente, la boîte manuelle automatisée ne passe pas aux rapports supérieurs à moins qu'un régime moteur relativement important n'ait été atteint. Elle rétrograde à temps lors des freinages.

Mode manuel

Pour utiliser l'effet du frein moteur, rétrograder à temps en cas de conduite en pente. Le passage au mode manuel n'est possible que lorsque le moteur est en marche ou lors d'un Auto-stop (arrêt automatique).

Désenlèvement du véhicule

L'alternance marche avant / marche arrière est uniquement autorisée si le véhicule est enlisé dans du sable, de la boue ou de la neige. Déplacer le levier sélecteur entre les positions **R** et **D** de manière répétée. Ne pas emballer le moteur et éviter toute accélération brusque.

Stationnement

Le rapport de vitesse le dernier engagé (voir l'affichage de transmission) reste engagé lorsque le contact est coupé. En position **N**, aucun rapport n'est engagé.

De ce fait, ne jamais serrer le frein de stationnement lorsque le contact est coupé. Si le frein de stationnement

n'est pas serré, **P** clignote sur l'affichage de transmission et la clé de contact ne peut pas être enlevée du contact d'allumage. **P** s'arrête de clignoter sur l'affichage de transmission dès que le frein de stationnement est légèrement serré.

Une fois le contact coupé, la boîte de vitesses ne réagit plus aux déplacements du levier sélecteur.

Système de surveillance de la pression des pneus

Pour commencer le processus d'appariement des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus, le levier sélecteur doit être déplacé et maintenu en position **N** pendant cinq secondes. **P** s'allume sur l'affichage de transmission pour signaler que le processus d'appariement des capteurs peut commencer.

Système de contrôle de la pression des pneus ⇨ 200.

Mode manuel

Si un rapport supérieur est engagé à trop faible régime ou si un rapport inférieur est engagé à trop haut régime, aucun changement de vitesse n'a lieu. Ceci permet d'éviter des régimes trop faibles ou trop élevés du moteur. Un message d'avertissement est affiché sur le centre d'informations du conducteur. Messages du véhicule ⇨ 105.

À un régime moteur trop bas, la boîte de vitesses passe automatiquement à un rapport inférieur.

À un régime moteur trop haut, la boîte de vitesses passe automatiquement à un rapport supérieur uniquement via un kickdown.

Lorsque **+** ou **-** est sélectionné en mode automatique, la boîte passe en mode manuel et effectue le changement de vitesse correspondant.

Indication de rapport de vitesse

Le symbole ▲, avec numéro adjacent affiché, est indiqué lorsque le changement de vitesse est recommandé pour des raisons d'économie de carburant.

L'indication de rapport de vitesse ne s'affiche qu'en mode manuel.

Programmes de conduite électroniques

- Après un démarrage à froid, le programme de température de service amène rapidement le catalyseur à la température nécessaire en augmentant le régime moteur.
- Le programme adaptatif détermine le passage des vitesses en fonction des conditions de conduite, par exemple en cas de charge plus élevée ou de conduite en montagne.

Kickdown

Si, en mode automatique, la pédale d'accélérateur est enfoncée au maximum, la boîte de vitesses passe dans un rapport inférieur, en fonction du régime moteur.

Défaillance

Pour protéger la boîte manuelle automatisée contre toute détérioration, la transmission est automatiquement embrayée à des températures d'embrayage élevées.

En cas de défaillance, le témoin  s'allume. De plus, un message d'avertissement est affiché sur le centre d'informations du conducteur. Messages du véhicule ⇨ 105.

Il est impossible de continuer à conduire ou la conduire est restreinte, en fonction de la défaillance.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Freins

Le système de freinage possède deux circuits indépendants l'un de l'autre.

Si un circuit de freinage est défaillant, le véhicule peut toujours être freiné grâce à l'autre circuit de freinage. Toutefois, le freinage n'est obtenu qu'en enfonçant la pédale de frein fermement. Un effort nettement supérieur doit être exercé. La distance de freinage est plus longue qu'habituellement. Prendre contact avec un atelier avant de poursuivre votre déplacement.

Quand le moteur ne tourne pas, l'assistance du servofrein disparaît une fois que la pédale de frein a été actionnée une ou deux fois. Le freinage n'est pas réduit, mais il nécessite une force beaucoup plus grande. Il est particulièrement important de garder cela à l'esprit quand le véhicule est remorqué.

Témoin  ⇨ 94.

Antiblocage de sécurité

L'antiblocage de sécurité (ABS) empêche que les roues ne se bloquent.

Dès qu'une roue a tendance à bloquer, l'ABS module la pression de freinage de la roue incriminée. Le véhicule puisse toujours être dirigé, même en cas de freinage d'urgence.

La régulation ABS est identifiable à la pulsation de la pédale de frein et au bruit du processus de régulation.

Afin d'obtenir un freinage optimal, enfoncer la pédale de frein à fond pendant toute la durée du freinage malgré la pulsation de la pédale de frein. Ne pas réduire la pression sur la pédale.

Avant de prendre la route, le système procède à un test de fonctionnement automatique qui pourrait être perceptible.

Témoin  ⇨ 94.

Feux stop adaptatifs

En cas de freinage maximal, les trois feux stop clignotent pendant la durée de la régulation de l'ABS.

Défaillance

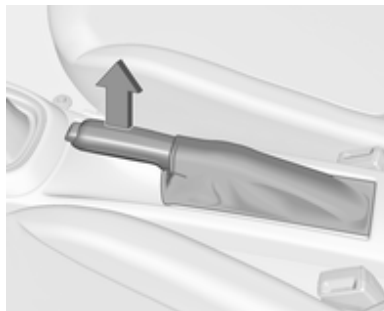
⚠ Attention

En cas de défaillance de l'ABS, les roues peuvent avoir tendance à se bloquer en cas de freinage brutal. Les avantages de l'ABS ne sont plus disponibles. Lors d'un freinage brutal, le véhicule ne peut plus être dirigé et peut déraper.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Frein de stationnement

Frein de stationnement manuel



⚠ Attention

Serrer toujours le frein de stationnement sans actionner le bouton de déverrouillage. Dans une pente ou dans une côte, le serrer aussi fort que possible.

Pour desserrer le frein de stationnement, soulever un peu le levier, appuyer sur le bouton de déverrouillage et abaisser complètement le levier.

Pour réduire les efforts d'actionnement du frein de stationnement, enfoncer en même temps la pédale de frein.

Témoin (ⓘ) ⇨ 94.

Assistance au freinage

Si la pédale de frein est enfoncée rapidement et avec force, l'effort de freinage maximal sera automatiquement appliqué.

Maintenir une pression constante sur la pédale de frein tant qu'un freinage maximal est nécessaire. La force de freinage maximale se réduit automatiquement quand la pédale de frein est relâchée.

Aide au démarrage en côte

Le système aide à empêcher tout mouvement involontaire lors du démarrage en côte.

Lorsque la pédale de frein est relâchée à l'arrêt dans une pente, les freins restent serrés pendant deux secondes supplémentaires. Les freins sont automatiquement relâchés dès que le véhicule commence à accélérer ou que le temps de conservation de deux secondes est terminé.

L'aide au démarrage en côte n'est pas activée pendant un Autostop.

Systèmes de contrôle de conduite

Système antipatinage

Le système antipatinage (TC, Traction Control) est un composant de l'Electronic Stability Control (ESC).

Le système antipatinage améliore la stabilité de conduite lorsque c'est nécessaire, quels que soient le type de revêtement ou l'adhérence des pneus, empêchant ainsi les roues motrices de patiner.

Dès que les roues motrices commencent à patiner, la puissance délivrée par le moteur est réduite et la roue qui patine le plus est freinée individuellement. Ainsi, même sur chaussée glissante, la stabilité du véhicule est considérablement améliorée.



Le système TC est opérationnel après chaque démarrage du moteur, dès que le témoin  s'éteint.

Quand le TC fonctionne,  clignote.

Attention

Ce dispositif de sécurité particulier ne doit pas vous pousser à adopter un style de conduite dangereux.

Adapter la vitesse aux conditions de circulation.

Désactivation



Le TC peut être désactivé quand le patinage des roues est requis : appuyer brièvement sur .

Un message d'état apparaît sur le centre d'informations du conducteur lorsque le système antipatinage (TC) est désactivé.

Le système antipatinage (TC) est réactivé en appuyant sur la touche .

Un message d'état apparaît sur le centre d'informations du conducteur lorsque le système antipatinage (TC) est réactivé.

Le TC est également réactivé la prochaine fois que le contact est mis.

Défaillance

En cas de défaillance du système, le témoin  s'allume en continu et un message ou code d'avertissement s'affiche sur le centre d'informations du conducteur. Le système n'est pas opérationnel.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Electronic Stability Control

L'Electronic Stability Control (ESC) améliore la stabilité de la conduite lorsque c'est nécessaire, quel que soit le type de surface de revêtement ou l'adhérence des pneus. Il empêche également le patinage des roues motrices. L'ESC opère avec le système antipatinage (TC).

Dès que le véhicule menace de déraiser (sous-virage, survirage), la puissance du moteur est réduite et les roues sont freinées individuellement.

Ainsi, même sur chaussée glissante, la stabilité du véhicule est considérablement améliorée.



L'ESC est opérationnel après chaque démarrage du moteur, dès que le témoin  s'éteint.

Quand l'ESC fonctionne,  clignote.

⚠ Attention

Ce dispositif de sécurité particulier ne doit pas vous pousser à adopter un style de conduite dangereux.

Adapter la vitesse aux conditions de circulation.

Témoin  95.

Désactivation



Pour un comportement plus sportif, il est possible de désactiver en même temps l'ESC et le TC :

- maintenir la pression sur  pendant un minimum de 5 secondes : les systèmes ESC et TC sont tous deux désactivés.  s'allume et les messages d'état apparaissent dans le centre d'informations du conducteur.



- Pour désactiver uniquement le système antipatinage, appuyer brièvement sur le bouton  : le système antipatinage (TC) est inactif alors que le contrôle électronique de la stabilité (ESC) reste actif. Un mes-

sage d'état apparaît sur le centre d'informations du conducteur lorsque le système antipatinage (TC) est désactivé.

Si le véhicule atteint le seuil de stabilité avec l'ESC désactivé, le système réactivera automatiquement l'ESC pour la durée de ce seuil, lorsque la pédale de frein est enfoncée une fois.

L'ESC est réactivé en appuyant à nouveau sur le bouton . Si le système TC a été désactivé auparavant, le TC et l'ESC sont tous deux réactivés. Un message d'état apparaît sur le centre d'informations du conducteur et  s'éteint lorsque les systèmes TC et ESC sont réactivés.

L'ESC est également réactivé la prochaine fois que le contact est mis.

Défaillance

En cas de défaillance du système, le témoin  s'allume en continu et un message ou code d'avertissement s'affiche sur le centre d'informations du conducteur. Le système n'est pas opérationnel.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Mode ville

Le mode Ville est une fonctionnalité qui augmente l'aide à la direction en cas de vitesse plus faible, par exemple le trafic en ville ou le stationnement. L'aide à la direction augmente pour une utilisation plus pratique.

Activation



Appuyer sur le bouton  lorsque le moteur tourne. Le système fonctionne entre l'arrêt et un maximum de

35 km/h ainsi qu'en marche arrière. Au-delà de cette vitesse, le système passe en mode normal. Lorsqu'il est activé, le mode Ville est automatiquement engagé en dessous de 35 km/h.

Une LED allumée dans le bouton de mode Ville indique que le système est actif.

De plus, un message s'affiche dans le centre d'informations du conducteur.

Le mode Ville reste actif pendant un Autostop, mais ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

Système Stop/Start ➔ 137.

Désactivation

Appuyer sur le bouton  ; la LED du bouton s'éteint et un message s'affiche dans le centre d'informations du conducteur.

À chaque démarrage du moteur, le mode Ville est désactivé.

Surcharge

Si la direction en mode Ville est très sollicitée, par exemple pour de longues manœuvres de stationnement ou en cas de fort trafic en ville, le système est désactivé pour la protection contre la surchauffe. La direction fonctionne en mode normal jusqu'à l'activation automatique du mode Ville.

Défaillance



En cas de défaillance dans le système,  s'allume et un message est affiché sur le centre d'informations du conducteur.

Messages du véhicule ➔ 105.

Étalonnage du système

Si les témoins  et  sont allumés en même temps, un étalonnage du système de direction assistée est nécessaire. Cela peut par exemple se produire lorsque le volant est tourné alors que l'allumage est arrêté. Dans ce cas, activer l'allumage et tourner le volant une fois depuis et jusqu'à la position de verrouillage.

Si les témoins  et  ne s'éteignent pas après l'étalonnage, demander de l'aide dans un atelier.

Systèmes d'assistance au conducteur

⚠ Attention

Les systèmes d'assistance au conducteur ont été conçus pour aider le conducteur et ne remplacent absolument pas sa vigilance.

Le conducteur assume la pleine responsabilité de sa conduite.

En cas d'emploi des systèmes d'assistance au conducteur, toujours rester attentif aux conditions de circulation actuelles.

Régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse peut mémoriser et maintenir des vitesses allant de 30 à 200 km/h. Descentes et montées peuvent provoquer des écarts par rapport à la vitesse mémorisée.

Pour des raisons de sécurité, le régulateur de vitesse ne peut être activé qu'après que vous ayez appuyé une

fois sur la pédale de frein. Une activation en première vitesse n'est pas possible.



Ne pas activer le régulateur de vitesse lorsqu'une vitesse constante n'est pas conseillée.

Véhicules avec boîte manuelle automatisée:

Le régulateur de vitesse ne doit être actionné qu'en mode automatique.

Témoin  ➔ 97.

Mise en marche

Appuyer sur le bouton  ; le témoin  s'allume en blanc sur le combiné d'instruments.

Activation

Accélérer jusqu'à la vitesse désirée et tourner la molette sur **SET/-** ; la vitesse actuelle est mémorisée et maintenue. Le témoin  s'allume en vert sur le combiné d'instruments. La pédale d'accélérateur peut être relâchée.

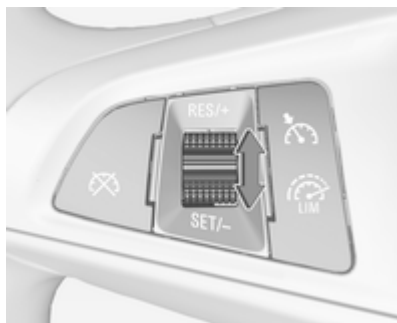
Il est possible d'augmenter la vitesse en enfonçant la pédale d'accélérateur. Après relâchement de la pédale d'accélérateur, la vitesse mémorisée est rétablie.

Le régulateur de vitesse reste activé pendant le changement de vitesse.

Augmentation de la vitesse

Avec le régulateur de vitesse activé, maintenir la molette sur **RES/+** ou la tourner brièvement plusieurs fois sur **RES/+** : la vitesse augmente en continu ou pas à pas.

En variante, accélérer jusqu'à la vitesse souhaitée et la mémoriser en tournant la molette sur **SET/-**.



Diminution de la vitesse

Avec le régulateur de vitesse activé, maintenir la molette sur **SET/-** ou la tourner brièvement plusieurs fois sur **SET/-** : la vitesse diminue en continu ou pas à pas.

Désactivation

Appuyer sur le bouton  ; le témoin  s'allume en blanc sur le combiné d'instruments. Le régulateur de vitesse est désactivé. La dernière vi-

tesse enregistrée reste en mémoire pour être reprise automatiquement ultérieurement.

Désactivation automatique :

- La vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h environ.
- la vitesse du véhicule est supérieure à 200 km/h environ.
- La pédale de frein est actionnée.
- La pédale d'embrayage est actionnée pendant quelques secondes.
- Le régime moteur est dans une plage très basse.
- Le système antipatinage ou l'Electronic Stability Control est entré en fonctionnement.

Reprise de la vitesse mémorisée

Tourner la molette sur **RES/+** à une vitesse supérieure à 30 km/h. La vitesse mémorisée sera reprise.

Désactivation

Appuyer sur le bouton  ; le témoin  s'éteint sur le combiné d'instruments. La vitesse mémorisée est effacée.

Couper le contact coupe également le régulateur de vitesse et annule la vitesse mémorisée.

Limiteur de vitesse

Le limiteur de vitesse empêche le véhicule de dépasser une vitesse maximale prédéfinie.

La vitesse maximale peut être réglée à une vitesse supérieure à 25 km/h.

Le conducteur peut uniquement accélérer jusqu'à la vitesse prédéterminée. Les écarts par rapport à la vitesse limite peuvent se produire lors de la conduite du véhicule en descendant une pente.

La limitation de vitesse prédéterminée est affichée sur la ligne supérieure du centre d'informations du conducteur, lorsque le système est activé.

Activation

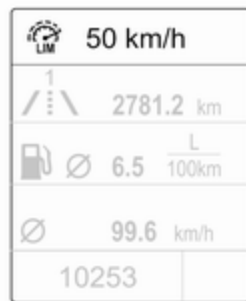


Appuyer sur le bouton . Si le régulateur de vitesse a été activé auparavant, il est désactivé lorsque le limiteur de vitesse est activé et le témoin  s'éteint.

Réglage de la limitation de vitesse

Lorsque le limiteur de vitesse est activé, maintenir la molette tournée sur **RES/+** ou tourner brièvement sur **RES/+** de manière répétitive jusqu'à ce que la vitesse maximale souhaitée soit affichée sur le centre d'informations du conducteur.

Une autre solution est d'accélérer jusqu'à la vitesse désirée et de tourner brièvement la molette sur **SET/-** : la vitesse actuelle est mémorisée comme la vitesse maximale. La limitation de vitesse est affichée sur le centre d'informations du conducteur.



Changer la limitation de vitesse

Lorsque le limiteur de vitesse est activé, tourner le bouton molette sur **RES/+** pour augmenter ou sur **SET/-** pour diminuer la vitesse maximale souhaitée.

Dépassement de la limitation de vitesse

En cas d'urgence, il est possible de dépasser la limitation de vitesse en enfonçant fermement la pédale d'accélérateur au-delà du point de résistance.

La vitesse limitée clignotera sur le centre d'informations du conducteur et un carillon se fera entendre pendant cette période.

Relâcher la pédale d'accélérateur et la fonction de limitation de vitesse est réactivée dès qu'une vitesse inférieure à la vitesse limite est atteinte.

Désactivation

Appuyer sur le bouton  : le limiteur de vitesse est désactivé et le véhicule peut être conduit sans limitation de vitesse.

La vitesse limitée est mémorisée.

En outre, un message correspondant apparaît sur l'affichage de niveau supérieur.

Reprise de la vitesse limite

Tourner la molette de réglage sur **RES/+**. La limitation de vitesse mémorisée sera reprise.

Désactivation

Appuyer sur le bouton , l'indication de limitation de vitesse s'éteint sur le centre d'informations du conducteur. La vitesse mémorisée est effacée.

En appuyant sur le bouton  pour activer le régulateur de vitesse ou en coupant le contact, le limiteur de vitesse est également désactivé et la vitesse mémorisée est effacée.

Aide au stationnement

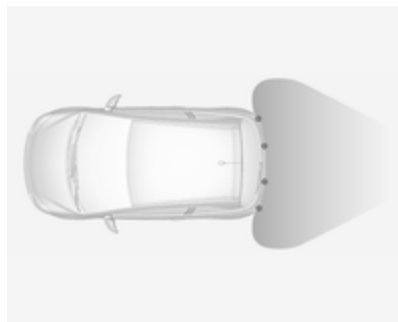
Aide au stationnement arrière

Attention

Le conducteur est pleinement responsable de la manœuvre de stationnement.

Toujours vérifier les environs pendant la marche arrière et l'utilisation du système d'aide au stationnement arrière.

L'aide au stationnement arrière facilite les manœuvres en mesurant la distance entre le véhicule et les obstacles présents à l'arrière. Il informe et avertit le conducteur par des signaux sonores et visuels.



Le système possède quatre capteurs de stationnement à ultrasons disposés dans le pare-chocs arrière.

Activation

Le système est automatiquement prêt à fonctionner lorsque la marche arrière est engagée.

Une LED allumée dans le bouton de l'aide au stationnement **P**▲ indique que le système est prêt à fonctionner.

Indication

À l'aide de signaux sonores, le système avertit le conducteur des obstacles potentiellement dangereux présents derrière le véhicule à une distance allant jusqu'à 1,5 mètre. L'intervalle entre les signaux sonores se réduit au fur et à mesure que le véhicule se rapproche de cet obstacle. Lorsque la distance est inférieure à environ 30 cm, le signal sonore est continu.

De plus, la distance jusqu'aux obstacles est indiquée dans le centre d'informations du conducteur ↗ 97 ou, selon la version, sur l'affichage d'informations en couleur ↗ 103.

Désactivation



Le système se désactive automatiquement lorsque la marche arrière est engagée.

La désactivation manuelle est également possible. Pour cela, appuyer sur le bouton d'aide au stationnement **P**▲.

Dans les deux cas, la LED du bouton s'éteint.

Défaillance

En cas de défaillance ou d'interruption momentanée du système, par ex. en cas de niveau de bruit externe élevé ou d'autres interférences,

la LED du bouton clignote pendant 3 secondes, puis s'éteint. Le témoin **P**▲ s'allume dans le combiné d'instruments ↗ 95 et un message s'affiche dans le centre d'informations du conducteur.

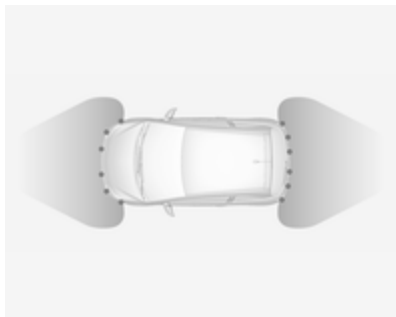
Aide au stationnement avant-arrière

⚠ Attention

Le conducteur est pleinement responsable de la manœuvre de stationnement.

Toujours vérifier les environs lors de l'utilisation du système d'aide au stationnement lorsque vous conduisez vers l'avant ou vers l'arrière.

L'aide au stationnement avant-arrière mesure la distance entre le véhicule et les obstacles présents devant et derrière le véhicule. Le système émet des signaux sonores et affiche des messages.



Le système comporte six capteurs de stationnement à ultrasons intégrés dans les deux pare-chocs, arrière et avant.

Il utilise deux signaux d'avertissement sonores différents pour les zones de contrôle avant et arrière, chacune ayant sa propre fréquence.

L'aide au stationnement avant-arrière est toujours associée au système avancé d'assistance au stationnement ; voir la section « Système avancé d'assistance au stationnement » ci-dessous.

Bouton d'aide au stationnement et logique de fonctionnement



L'aide au stationnement avant-arrière et le système avancé d'assistance au stationnement utilisent tous les deux le même bouton pour l'activation et la désactivation :

Une brève pression sur le bouton  active ou désactive l'aide au stationnement.

Une pression longue sur le bouton  (environ une seconde) active ou désactive le système avancé d'assistance au stationnement ; voir la description distincte.

En appuyant, la logique du bouton active les systèmes comme suit :

- Si seule l'aide au stationnement avant-arrière est active, une brève pression la désactive.
- Si seule l'aide au stationnement avant-arrière est active, une longue pression active le système avancé d'assistance au stationnement.
- Si seul le système avancé d'assistance au stationnement est actif, une brève pression active l'aide au stationnement avant-arrière.
- Si seul le système avancé d'assistance au stationnement est actif, une longue pression désactive le système avancé d'assistance au stationnement.
- Si la marche avant ou la position neutre est sélectionnée, une brève pression active ou désactive uniquement l'aide au stationnement avant.
- Si la marche arrière est sélectionnée, une brève pression active ou désactive l'aide au stationnement avant et arrière.

Commande

Lorsque la marche arrière est enclenchée, l'aide au stationnement avant et arrière est prête à fonctionner.

Une LED allumée dans le bouton de l'aide au stationnement  indique que le système est prêt à fonctionner.

L'aide au stationnement avant peut également être activée à une vitesse allant jusqu'à 11 km/h avec une brève pression sur le bouton d'aide au stationnement.

Si le bouton  est activé une fois au cours du cycle d'allumage, l'aide au stationnement avant est désactivée lorsque la vitesse dépasse 11 km/h. Elle est réactivée si la vitesse du véhicule n'a pas dépassé 25 km/h auparavant. Si la vitesse du véhicule a dépassé 25 km/h auparavant, l'aide au stationnement avant reste désactivée lorsque la vitesse repasse en dessous de 11 km/h.

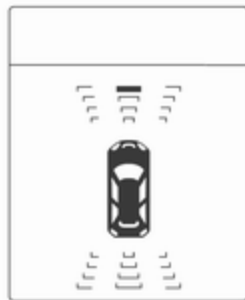
Lorsque le système est désactivé, la LED du bouton s'éteint et **Aide stationnement désactivée** s'affiche dans le centre d'informations du conducteur.

Le système est automatiquement désactivé lorsque la vitesse du véhicule dépasse 25 km/h.

Indication

À l'aide de signaux sonores, le système avertit le conducteur des obstacles potentiellement dangereux présents derrière le véhicule à une distance allant jusqu'à 1,5 mètre et à l'avant à une distance allant jusqu'à 1,2 mètre. Selon le côté du véhicule le plus proche d'un obstacle, vous entendez les signaux d'avertissement sonores dans le véhicule sur le côté correspondant. L'intervalle entre les signaux sonores se réduit au fur et à mesure que le véhicule se rapproche de cet obstacle. Lorsque la distance est inférieure à environ 30 cm, le signal sonore est continu.

De plus, la distance jusqu'aux obstacles est indiquée dans le centre d'informations du conducteur  97 ou, selon la version, sur l'affichage d'informations en couleur  103.



La distance par rapport à un obstacle avant ou arrière est indiquée par un changement des lignes de distance au niveau du centre d'informations du conducteur.

L'indication de la distance peut être interrompue par des messages du véhicule de plus grande importance. Pour faire à nouveau apparaître l'indication de distance, approuver le message en appuyant sur le bouton **SET/CLR** du levier de clignotant.



La distance avant les obstacles est indiquée sur l'affichage d'informations en couleur par des zones de couleur devant ou derrière le véhicule ↪ 103.

Défaillance

En cas de défaillance ou d'interruption momentanée du système, par ex. en cas de niveau de bruit externe élevé ou d'autres interférences, la LED du bouton clignote pendant 3 secondes, puis s'éteint. Le témoin  s'allume dans le combiné d'instruments ↪ 95 et un message s'affiche dans le centre d'informations du conducteur.

Messages du véhicule ↪ 105.

Système avancé d'assistance au stationnement

⚠ Attention

Le conducteur est pleinement responsable de l'acceptation de l'emplacement de parking suggéré par le système et de la manœuvre de stationnement.

Toujours vérifier les environs dans toutes les directions lors de l'utilisation du système avancé d'assistance au stationnement.

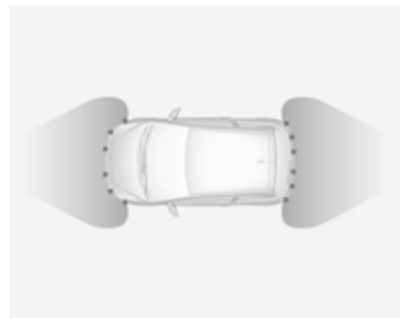
Le système avancé d'assistance au stationnement mesure un emplacement de parking adapté en passant, calcule la trajectoire et dirige automatiquement le véhicule dans un emplacement de parking en créneau ou perpendiculaire.

Les instructions sont fournies dans le centre d'informations du conducteur ↪ 97 ou, selon la version, sur l'affi-

chage d'informations en couleur ↪ 103, accompagnées de signaux sonores.

Le conducteur doit contrôler l'accélération, le freinage et le changement de vitesse, tandis que la direction est automatique.

Le système avancé d'assistance au stationnement ne peut être activé qu'en marche avant.



Le système avancé d'assistance au stationnement est toujours associé à l'aide au stationnement avant-arrière. Voir la section précédente. Les deux

systèmes utilisent les mêmes capteurs sur les pare-chocs avant et arrière.

Bouton et logique de fonctionnement

Le système avancé d'assistance au stationnement et l'aide au stationnement avant-arrière utilisent tous les deux le même bouton pour l'activation et la désactivation :

Une brève pression sur le bouton  active ou désactive l'aide au stationnement.

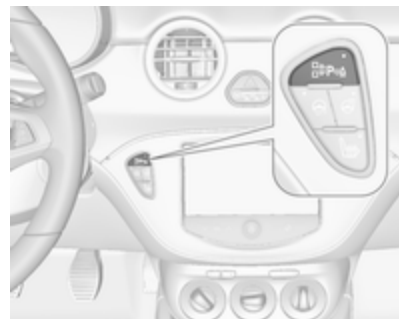
Une pression longue sur le bouton  (environ une seconde) active ou désactive le système avancé d'assistance au stationnement ; voir la description distincte ci-dessous.

En appuyant, la logique du bouton active les systèmes comme suit :

- Si seule l'aide au stationnement avant-arrière est active, une brève pression la désactive.
- Si seule l'aide au stationnement avant-arrière est active, une longue pression active le système avancé d'assistance au stationnement.

- Si seul le système avancé d'assistance au stationnement est actif, une brève pression active l'aide au stationnement avant-arrière.
- Si seul le système avancé d'assistance au stationnement est actif, une longue pression désactive le système avancé d'assistance au stationnement.
- Si la marche avant ou la position neutre est sélectionnée, une brève pression active ou désactive uniquement l'aide au stationnement avant.
- Si la marche arrière est sélectionnée, une brève pression active ou désactive l'aide au stationnement avant et arrière.

Activation



Lorsque vous recherchez un emplacement de parking, le système est prêt à fonctionner après une pression longue sur le bouton .

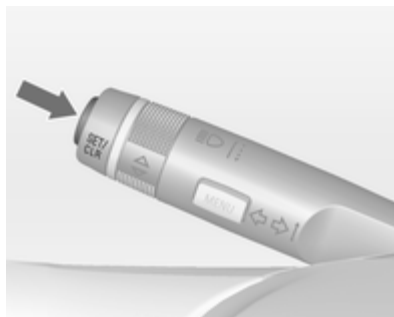
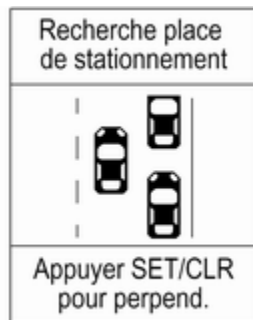
Le système reconnaît et mémorise (10 mètres pour les emplacements de parking en créneau ou 6 mètres pour les emplacements de parking perpendiculaires), même en mode d'aide au stationnement. Une pression longue sur le bouton  active le système avancé d'assistance au stationnement pour commencer la manœuvre de stationnement.

Le système peut uniquement être activé à une vitesse maximale de 30 km/h et le système recherche une place de parking à une vitesse maximale de 30 km/h.

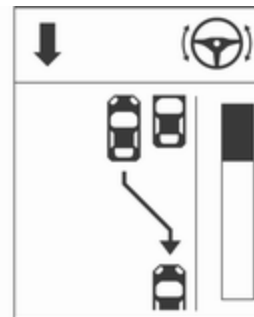
La distance en créneau maximale autorisée entre le véhicule et une rangée de voitures garées est de 1,8 mètre pour le stationnement en créneau et de 2,5 mètres pour le stationnement perpendiculaire.

Fonctionnement

Mode de recherche d'un emplacement de parking



Sélectionner une place de stationnement parallèle ou perpendiculaire dans le centre d'informations du conducteur en appuyant sur le bouton SET/CLR.



Lorsqu'une place est trouvée, une information de retour visuelle s'affiche sur le centre d'informations du conducteur et un signal acoustique est émis.



Sélectionner la place de stationnement parallèle ou perpendiculaire en appuyant sur l'icône  ou  de l'affichage d'informations en couleur.



Lorsqu'une place est trouvée, une information de retour visuelle s'affiche sur l'affichage d'informations en couleur et un signal acoustique est émis.

Si le conducteur n'arrête pas le véhicule dans les 10 mètres pour un stationnement en créneau ou dans les 6 mètres pour un stationnement perpendiculaire après la suggestion d'un emplacement de parking, le système commence à chercher un autre emplacement de parking adéquat.

Mode de guidage de stationnement

La suggestion d'emplacement de parking faite par le système est acceptée lorsque le véhicule est arrêté par le conducteur à une distance maximale de 10 mètres pour le stationnement en créneau ou de 6 mètres pour le stationnement perpendiculaire après l'affichage du message **Arrêt**. Le système calcule le chemin optimal pour stationner dans l'emplacement de parking.

Une brève vibration au niveau du volant après l'enclenchement de la marche arrière indique que la direction est contrôlée par le système. Ensuite,

le véhicule est dirigé automatiquement jusqu'à dans l'emplacement avec des instructions détaillées de freinage, d'accélération et de changement de vitesse pour le conducteur. Le conducteur doit tenir les mains éloignées du volant.

Toujours prêter attention au son de l'aide au stationnement avant-arrière. Un son continu indique que la distance jusqu'à un obstacle est inférieure à environ 30 cm.

Si, pour quelque raison que ce soit, le conducteur doit prendre le contrôle de la voiture, tenir le volant uniquement sur le bord extérieur. La direction automatique est alors annulée.

Changement du côté de stationnement

Le système est configuré pour rechercher des emplacements de parking, par défaut, du côté passager. Pour détecter des emplacements de parking côté conducteur, activer le cliquant côté conducteur pendant toute la durée de la recherche.

Dès que le voyant de clignotant est arrêté, le système recherche à nouveau les emplacements de parking côté passager.

Indication sur l'affichage

Les instructions de l'écran contiennent les éléments suivants :

- des remarques générales et des messages d'avertissement ;
- un conseil en cas de conduite à plus de 30 km/h pendant le mode de recherche d'un emplacement de parking ou à plus de 8 km/h en mode de guidage ;
- la demande d'arrêter le véhicule quand un emplacement de parking a été détecté ;
- le sens de la conduite pendant la manœuvre de stationnement ;
- la demande de passer le rapport de marche arrière ou de marche avant ;

- la demande d'accélération ou de freinage ;
- pour certaines des instructions, une barre de progression présente sur le centre d'informations du conducteur ;
- la réussite du stationnement indiquée par un symbole et un signal sonore ;
- l'annulation d'une manœuvre de stationnement.

Priorités d'affichage

L'indication de système avancé d'assistance au stationnement affichée sur le centre d'informations du conducteur peut être interrompue par les messages véhicule ayant une priorité supérieure. Pour faire à nouveau apparaître les instructions du système avancé d'assistance au stationnement et poursuivre la manœuvre de stationnement, approuver le message en appuyant sur le bouton **SET/CLR** du levier de clignotant.

Désactivation

Le système est désactivé :

- par une pression longue sur le bouton  ;
- en terminant avec succès la manœuvre de stationnement ;
- en roulant à plus de 30 km/h pendant la recherche d'emplacement de parking ;
- en roulant à plus de 8 km/h pendant le guidage de stationnement ;
- en cas de détection d'interférence du conducteur avec le volant ;
- en dépassant le nombre maximum de changements de vitesses : 8 cycles pour un emplacement en créneau ou 5 cycles pour un emplacement perpendiculaire ;
- en coupant le contact.

La désactivation par le conducteur ou par le système pendant la manœuvre sera affichée par **Stationnement désactivé** dans l'affichage. De plus, un signal sonore retentit.

Défaillance

Un message s'affiche lorsque :

- il y a une défaillance dans le système, avec le témoin **P**  qui s'allume dans le combiné d'instruments ;
- le conducteur n'effectue pas avec succès l'ensemble de la manœuvre de stationnement ;
- le système n'est pas opérationnel ;
- l'une des raisons de désactivation décrites ci-dessus s'applique.

Si un objet est détecté pendant les instructions de stationnement, **Arrêt** est affiché sur l'affichage. Si l'objet disparaît, la manœuvre de parking se poursuit. Si l'objet n'est pas enlevé, le système est désactivé. Une pression longue sur le bouton  active le système et recherche un nouvel emplacement de stationnement.

Remarques de base sur les systèmes d'aide au stationnement

Attention

Différentes surfaces réfléchissantes d'objets ou de vêtements ainsi que des sources externes de parasites peuvent, dans des conditions particulières, empêcher le système de reconnaître des obstacles.

Une attention particulière doit être accordée aux obstacles bas qui peuvent endommager la partie inférieure du pare-chocs.

Avertissement

Les performances du système peuvent être dégradées par la présence de glace ou de neige, par ex., sur le capteur.

Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être réduites en raison de la charge élevée.

Des conditions spécifiques s'appliquent si des véhicules de plus grande taille sont à proximité (p. ex. véhicules tout terrain, fourgonnette, camionnette). L'identification d'objet et l'indication de distance correcte dans la partie supérieure de ces véhicules ne peuvent pas être garanties.

Des objets offrant une section transversale de réflexion fort étroite, des objets étroits ou des matériaux souples par exemple, peuvent ne pas être détectés par le système.

Les systèmes d'aide au stationnement ne détectent pas les objets situés en dehors de leur portée de détection.

Remarque

Il se peut que le capteur détecte un objet qui n'existe pas en raison d'une gêne d'écho causée par un mauvais

alignement mécanique ou un bruit acoustique externe (de faux avertissements sporadiques sont possibles).

S'assurer que la plaque d'immatriculation avant est correctement fixée (non pliée et sans décalage par rapport au pare-chocs sur la gauche ou la droite) et que les capteurs sont bien en place.

Le système avancé d'assistance au stationnement peut ne pas répondre aux changements de l'espace de stationnement disponible une fois la manœuvre de stationnement commencée. Le système peut reconnaître une entrée, un passage, une cour, voire un croisement en tant qu'emplacement de stationnement. Une fois la marche arrière enclenchée, le système démarre une manœuvre de stationnement. S'assurer de la disponibilité de l'emplacement de stationnement suggéré.

Les surfaces irrégulières, par exemple dans les zones de construction, ne sont pas détectées par le système. Le conducteur en accepte la responsabilité.

Remarque

En cas d'engagement d'un rapport de marche avant et de dépassement d'une certaine vitesse, le système d'aide au stationnement arrière est désactivé lorsque le système de transport arrière est déployé.

Si la marche arrière est engagée en premier lieu, le système d'aide au stationnement détecte le système de transport arrière et émet un signal sonore. Appuyer brièvement sur  ou  pour désactiver le système d'aide au stationnement.

Remarque

Après la production, le système doit être étalonné. Pour un guidage de stationnement optimal, une distance de conduite minimale de 10 km, notamment un certain nombre de virages, est nécessaire.

Alerte d'angle mort latéral

Le système d'alerte d'angle mort latéral détecte et rapporte les objets d'un côté ou de l'autre du véhicule, dans une zone spécifiée « d'angle mort ». Le système présente une alerte visuelle dans chaque rétroviseur extérieur en cas de détection d'objets qui pourraient ne pas être visibles dans les rétroviseurs intérieurs et extérieurs.

L'alerte d'angle mort latéral utilise certains des capteurs du système avancé d'assistance au stationnement, situés sur les pare-chocs avant et arrière, des deux côtés du véhicule.

Attention

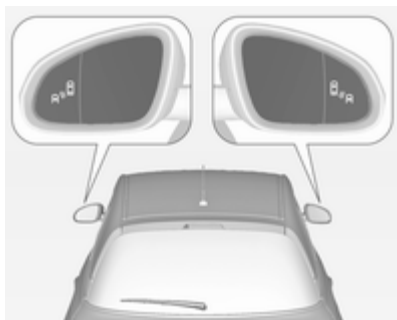
L'alerte d'angle mort ne remplace pas la vision du conducteur.

Le système ne détecte pas :

- Les véhicules hors de la zone d'angle mort qui approchent rapidement.
- Les piétons, cyclistes ou animaux.

Avant de changer de file, vérifier tous les rétroviseurs, regarder par-dessus l'épaule et utiliser le clignotant.

Lorsque le système détecte un véhicule dans la zone de l'angle mort tout en se déplaçant en marche avant, que l'on dépasse un véhicule ou que l'on soit dépassé, un symbole d'avertissement jaune  s'allume sur le rétroviseur extérieur approprié. Si le conducteur utilise alors le clignotant, le symbole d'avertissement  commence à clignoter comme un avertissement pour ne pas changer de file.



L'alerte d'angle mort latéral est activée lorsque le véhicule roule à des vitesses allant de 10 km/h à 140 km/h. Conduire à une vitesse supérieure à 140 km/h désactive le système, ce qui est indiqué par les symboles d'avertissement à faible luminosité  sur les deux rétroviseurs extérieurs. Ralentir à nouveau éteindra les symboles d'avertissement. Si un véhicule est alors détecté dans la zone d'angle mort, les symboles d'avertissement  s'allumeront normalement du côté approprié.

Lorsque le véhicule est démarré, les deux rétroviseurs extérieurs s'allument brièvement pour indiquer que le système est en fonctionnement.

Le système peut être activé ou désactivé dans l'affichage d'informations, personnalisation du véhicule  109.

La désactivation est signalée par un message sur le centre d'informations du conducteur.

Zones de détection

Les zones de détection démarrent au niveau du pare-chocs arrière et s'étendent jusqu'à environ 3 mètres vers l'arrière et sur les côtés. La hauteur de la zone est environ entre 0,5 mètre et 2 mètres du sol.

L'alerte d'angle mort latéral est conçue pour ignorer les objets stationnaires, par exemple les glissières de sécurité, les poteaux, les bordures de trottoir, les murs et les poutres. Les véhicules garés ou les véhicules dans le sens inverse ne sont pas détectés.

Défaillance

Occasionnellement, des alertes peuvent ne pas être détectées sous des circonstances normales et ceci se produira plus fréquemment avec des conditions humides.

L'alerte d'angle mort latéral n'opère pas lorsque les coins gauche ou droit du pare-chocs arrière sont recouverts de boue, saletés, neige, gel ou en cas de fortes tempêtes de pluie. Instructions de nettoyage ⇨ 222.

Dans le cas d'une défaillance dans le système ou si le système ne fonctionne plus en raison de conditions provisoires, un message sera affiché sur le centre d'informations du conducteur. Prendre contact avec un atelier.

Carburant

Carburant pour moteurs à essence

Utiliser uniquement du carburant sans plomb conforme à la norme européenne EN 228 ou E DIN 51626-1 ou équivalent.

Le moteur peut fonctionner à l'E10 qui est conforme à ces normes. Le carburant E10 contient jusqu'à 10 % de bioéthanol.

Utiliser du carburant avec l'indice d'octane recommandé ⇨ 235. L'utilisation de carburant avec un indice d'octane trop bas peut réduire le couple et la puissance du moteur et augmenter légèrement la consommation de carburant.

Avertissement

Ne pas utiliser de carburant ou d'additifs pour carburant contenant des composés métalliques

tels que des additifs à base de manganèse. Ceci peut endommager le moteur.

Avertissement

L'utilisation de carburant ne se conformant pas à EN 228 ou E DIN 51626-1 ou toute autre spécification identique peut conduire à des dépôts, une usure plus importante ou des dommages sur le moteur et peut affecter la garantie.

Avertissement

Du carburant à l'indice d'octane trop bas peut entraîner une combustion incontrôlée et endommager le moteur.

Carburant pour utilisation au gaz liquéfié

Le gaz de pétrole liquéfié est connu sous l'acronyme GPL en français ou LPG en anglais (liquefied petroleum gas). Le GPL est également appelé « Autogas » en anglais ou néerlandais.

Le GPL est principalement composé de propane et de butane. L'indice d'octane se situe entre 105 et 115, en fonction de la proportion de butane. Le GPL est stocké à l'état liquide sous une pression de 5 - 10 bar environ.

Le point d'ébullition dépend de la pression et du rapport de mélange. À la température ambiante, il se situe entre -42 °C (propane pur) à -0,5 °C (butane pur).

Avertissement

Le système fonctionne à une température ambiante comprise entre -8 °C et 100 °C environ.

Le fonctionnement parfait du système GPL ne peut être garanti que si le gaz liquéfié satisfait aux exigences minimales de DIN EN 589.

Bouton de sélection de carburant



L'actionnement du bouton **LPG** permet le basculement entre les modes de fonctionnement à l'essence et au gaz de pétrole liquéfié dès que les paramètres requis (température de liquide de refroidissement et régime moteur minimal) ont été atteints. Les exigences sont généralement satisfaites après environ 60 secondes (en

fonction de la température extérieure) et la première pression ferme sur la pédale d'accélérateur. La LED indique le mode de fonctionnement en cours.

- | | |
|-----------------|---|
| LED éteinte | = fonctionnement à l'essence |
| LED allumée | = fonctionnement au gaz de pétrole liquéfié |
| LED clignotante | = aucune commutation n'est possible, un type de carburant est vide. |

Dès que les réservoirs de gaz de pétrole liquéfié sont vides, le mode essence est sélectionné jusqu'à ce que le contact soit coupé.

Vider le réservoir d'essence tous les 6 mois jusqu'à ce que le témoin  s'allume, puis faire le plein. Cela aide à maintenir la qualité du carburant et le bon fonctionnement du système pour une utilisation à l'essence.

Faire le plein du véhicule régulièrement pour éviter la corrosion dans le réservoir.

Défaillances et remèdes

Si le mode gaz n'est pas possible, vérifier les points suivants :

- Y a-t-il suffisamment de gaz de pétrole liquéfié ?
- Y a-t-il suffisamment d'essence pour démarrer ?

En cas de températures extrêmes combinées à la composition du gaz, cela peut prendre un peu plus de temps pour que le système passe du mode essence au mode gaz.

Dans des situations extrêmes, le système peut également repasser au mode essence si les exigences minimales ne sont pas satisfaites.

En cas de toute autre défaillance, prendre contact avec un atelier.

Avertissement

Les réparations et ajustements ne peuvent être effectués que par des spécialistes qualifiés afin d'assurer la sécurité du système GPL et de conserver la garantie.

Le gaz de pétrole liquéfié présente une odeur particulière (odorisation) afin de pouvoir facilement détecter toute fuite.

⚠ Attention

Si une odeur de gaz est perçue dans le véhicule ou dans sa proximité immédiate, passer immédiatement en mode essence. Ne pas fumer. Pas de flammes nues ou de sources d'allumage.

Si l'odeur de gaz persiste, ne pas démarrer le moteur. Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

En cas d'utilisation de parkings souterrains, prière de suivre les instructions de l'exploitant et de la législation locale.

Remarque

En cas d'accident, couper le contact et éteindre les feux.

Faire le plein

⚠ Danger

Avant de faire le plein, couper le moteur.

Éteindre les téléphones mobiles.

Lors du remplissage du réservoir, respecter les prescriptions d'utilisation et de sécurité de la station-service.

⚠ Danger

Le carburant est inflammable et explosif. Ne pas fumer. Pas de flamme nue ou de formation d'étincelles.

Si une odeur de carburant se dégage dans le véhicule, faire immédiatement remédier au problème par un atelier.

Avertissement

En cas d'erreur de carburant, ne pas mettre le contact.

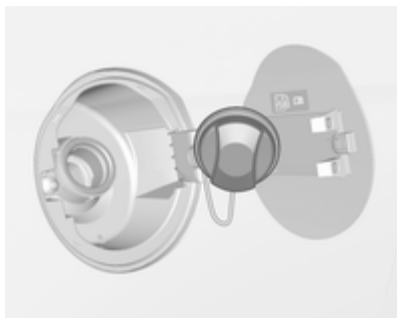
La trappe à carburant se trouve sur le côté arrière droit du véhicule.



La trappe de réservoir ne peut être ouverte que lorsque le véhicule est déverrouillé.

Appuyer sur la trappe pour l'enclencher. Ouvrir ensuite la trappe.

Tourner doucement le bouchon de remplissage dans le sens anti-horaire pour ouvrir.



Le bouchon de remplissage peut être déposé dans le support sur la trappe à carburant.

Pour effectuer le remplissage, insérer complètement la buse de pompe et mettre en route.

Après l'arrêt automatique, deux doses supplémentaires de carburant peuvent être rajoutées.

Avertissement

Nettoyer aussitôt le carburant qui a débordé.

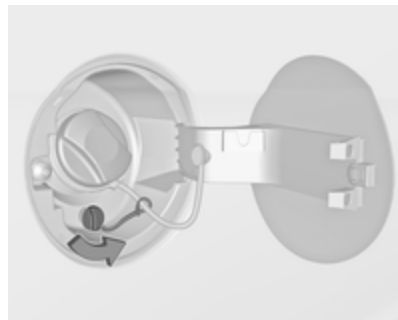
Pour fermer, tourner le bouchon de remplissage dans le sens horaire jusqu'au déclic.

Fermer la trappe et laisser s'engager.

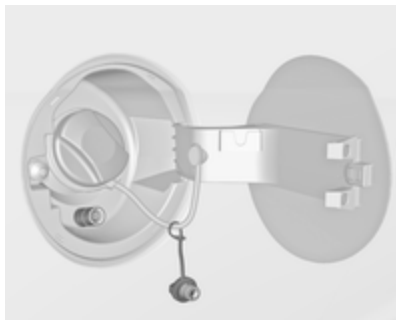
Faire le plein de gaz de pétrole liquéfié

Lors du remplissage du réservoir, respecter les prescriptions d'utilisation et de sécurité de la station-service.

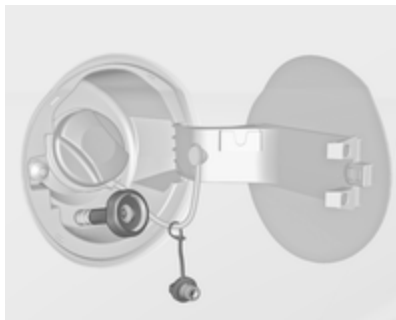
La valve de remplissage de gaz de pétrole liquéfié se trouve derrière la trappe à carburant.



Dévisser le bouchon du goulot de remplissage.



Visser à la main l'adaptateur requis sur le goulot de remplissage.



Adaptateur ACME : Visser l'écrou du pistolet de remplissage sur l'adaptateur. Abaisser le levier de verrouillage du pistolet de remplissage.

Goulot de remplissage DISH (Italie) : Placer le pistolet de remplissage sur l'adaptateur. Abaisser le levier de verrouillage du pistolet de remplissage.

Goulot de remplissage à baïonnette : Placer le pistolet de remplissage sur l'adaptateur et le tourner d'un quart de tour vers la gauche ou la droite. Tirer à fond le levier de verrouillage du pistolet de remplissage.

Goulot de remplissage EURO : Appuyer le pistolet de remplissage sur l'adaptateur jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Appuyer sur le bouton de la station d'approvisionnement en gaz liquéfié. Le système de remplissage s'arrête ou ralentit son débit quand le réservoir est rempli à 80 % du volume de réservoir (niveau de remplissage maximal).

Relâcher le bouton du système de remplissage pour arrêter le remplissage. Libérer le levier de verrouillage

et enlever le pistolet de remplissage. Une petite quantité de gaz liquéfié peut s'échapper.

Enlever l'adaptateur et le ranger dans le véhicule.

Placer le capuchon pour éviter l'intrusion de corps étrangers dans l'orifice de remplissage et le système.

⚠ Attention

Suite à la conception du système, une fuite de gaz liquéfié est inévitable lorsque le levier de verrouillage est libéré. Éviter d'en inhaler.

⚠ Attention

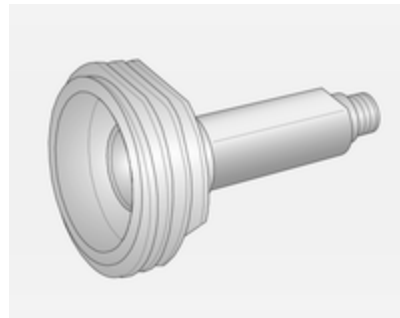
Pour des raisons de sécurité, le réservoir de gaz de pétrole liquéfié peut uniquement être rempli à 80 %.

La polyvanne sur le réservoir de gaz de pétrole liquéfié limite automatiquement la quantité de remplissage. Si une quantité plus importante est ajoutée, nous recommandons de ne pas

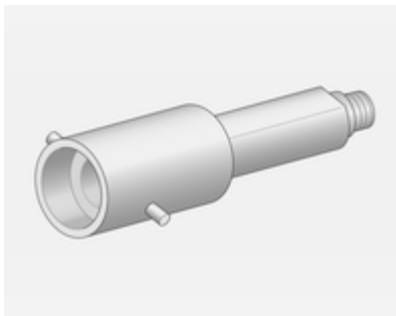
exposer le véhicule au soleil jusqu'à ce que la quantité excédentaire soit consommée.

Adaptateur de remplissage

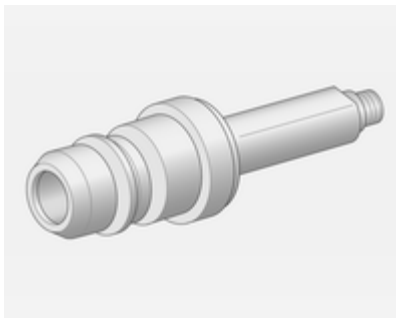
Comme les systèmes de remplissage ne sont pas standardisés, différents adaptateurs sont nécessaires et peuvent être obtenus auprès des Distributeurs / Partenaires Opel et auprès des Réparateurs Agréés Opel.



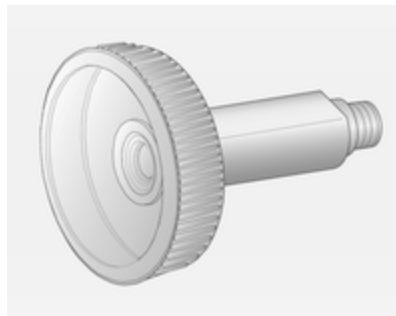
Adaptateur ACME : Belgique, Allemagne, Irlande, Luxembourg, Suisse



Adaptateur à baïonnette : Pays-Bas, Norvège, Espagne, Royaume-Uni



Adaptateur EURO : Espagne



Adaptateur DISH (Italie) : Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Danemark, Estonie, France, Grèce, Italie, Croatie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Autriche, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Serbie, Slovaquie, Slovénie, République tchèque, Turquie, Ukraine, Hongrie

Bouchon de remplissage

N'utiliser que des bouchons de remplissage d'origine.

Consommation de carburant - Émissions de CO₂

La consommation de carburant (cycle combiné) du modèle Opel Adam se situe dans une plage comprise entre 7,0 et 4,2 l/100 km.

Les émissions de CO₂ (cycle combiné) se situent dans une plage de 139 à 99 g/km.

Pour les valeurs spécifiques à votre véhicule, consulter le certificat de conformité CEE fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Remarques générales

Les chiffres officiels mentionnés de consommation de carburant et d'émission spécifique de CO₂ se rapportent au modèle de base européen muni de l'équipement de série.

Les données de consommation de carburant et les données d'émission de CO₂ sont déterminées conformément au règlement R (CE)

n°715/2007 (dans sa dernière version en vigueur), en prenant en compte le poids du véhicule en ordre de marche, comme spécifié dans la réglementation.

Les chiffres sont uniquement fournis à titre de comparaison entre les différentes variantes de véhicules et ne reflètent pas forcément la consommation d'un véhicule en particulier. La présence d'équipements optionnels peut entraîner des chiffres de consommation et d'émission de CO₂ légèrement supérieurs. La consommation de carburant dépend dans une large mesure du style de conduite ainsi que des conditions routières et du trafic.

Soins du véhicule

Informations générales	174
Contrôles du véhicule	175
Remplacement des ampoules ...	182
Circuit électrique	192
Outillage du véhicule	197
Jantes et pneus	198
Démarrage par câbles auxiliaires	218
Remorquage	219
Soins extérieurs et intérieurs	222

Informations générales

Accessoires et modifications du véhicule

Nous vous recommandons d'utiliser les pièces et accessoires d'origine et les pièces homologuées par l'usine correspondant spécifiquement à votre type de véhicule. Nous ne pouvons porter aucun jugement sur la fiabilité d'autres pièces, même si un agrément officiel ou autre devait exister, et nous ne pouvons pas non plus en répondre.

N'apporter aucune modification à l'équipement électrique, par exemple des modifications de la gestion électronique (Chip-Tuning).

Avertissement

Les bavettes garde-boue peuvent être endommagées lors du transport du véhicule sur un train ou sur une dépanneuse.

Stockage du véhicule

Stockage pendant une période prolongée

Si le véhicule doit être stocké pendant plusieurs mois :

- Laver et lustrer le véhicule.
- Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
- Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
- Faire le plein de carburant.
- Remplacer l'huile moteur.
- Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
- Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement.
- Régler la pression de gonflage des pneus à la valeur pour la pleine charge.
- Garer le véhicule dans un local sec et bien ventilé. Engager la première ou la marche arrière. Empêcher le véhicule de rouler.

- Ne pas serrer le frein de stationnement.
- Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.
- Débrancher la cosse de la borne négative de la batterie du véhicule. Ne pas oublier que l'ensemble des systèmes ne fonctionne plus (par exemple l'alarme antivol).

Remise en service

Quand le véhicule est remis en circulation :

- Rebrancher la borne négative de la batterie. Activer l'électronique des lève-vitres.
- Vérifier la pression des pneus.
- Remplir le réservoir de lave-glace.
- Vérifier le niveau d'huile du moteur.
- Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.
- Le cas échéant, poser la plaque d'immatriculation.

Reprise des véhicules hors d'usage

Vous trouverez des informations sur la reprise des véhicules hors d'usage et leur recyclage sur notre site. Ne confier ce travail qu'à un centre de recyclage agréé.

Le recyclage des véhicules au gaz doit être confié à un centre de service agréé pour ce type de véhicules.

Contrôles du véhicule

Exécution du travail



⚠ Attention

N'effectuer des contrôles dans le compartiment moteur que lorsque le contact est coupé.

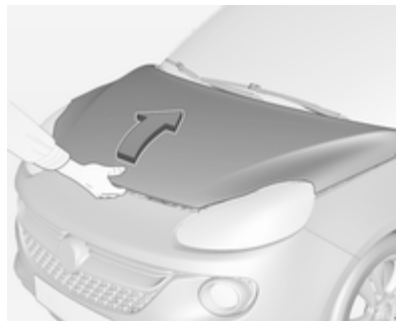
Le ventilateur de refroidissement peut également fonctionner lorsque le contact est coupé.

⚠ Danger

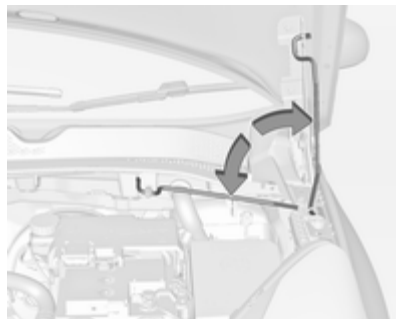
Le système d'allumage utilise une tension extrêmement élevée. Ne pas toucher.

Capot**Ouverture**

Tirer le levier de déverrouillage et le ramener dans sa position de départ.



Pousser le verrou de sécurité vers le haut et ouvrir le capot moteur.



Fixer la béquille de capot.

Si le capot est ouvert lors d'un Auto-stop, le moteur sera automatiquement redémarré pour des raisons de sécurité.

Fermeture

Avant de refermer le capot, enfoncer la béquille dans son support.

Abaissér le capot à une hauteur réduite (20-25 cm) et le laisser retomber dans le verrou à partir de cette hauteur. Vérifier le verrouillage.

Avertissement

Ne pas enfoncer le capot dans la serrure pour éviter les bosses.

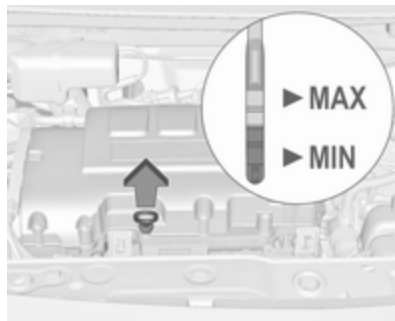
Huile moteur

Contrôler régulièrement le niveau d'huile moteur afin de protéger le moteur contre toute détérioration. S'assurer que l'huile utilisée répond à la spécification requise. Fluides et lubrifiants recommandés ⇨ 228.

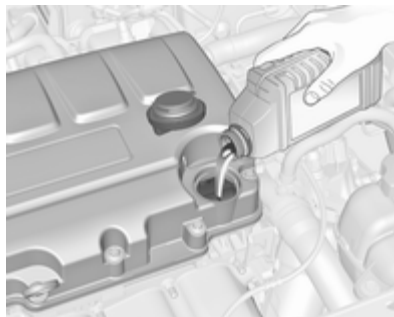
Contrôle à effectuer uniquement lorsque le véhicule est à l'horizontale. Le moteur doit avoir atteint sa température de fonctionnement et être arrêté depuis au moins 5 minutes.

Sortir la jauge d'huile, l'essuyer, l'introduire dans le tube jusqu'à la butée sur la poignée, la ressortir et relever le niveau d'huile moteur.

Plonger la jauge jusqu'à la butée de la poignée et effectuer un demi-tour.



Lorsque le niveau d'huile moteur est descendu sous le repère **MIN**, faire l'appoint d'huile moteur.



Nous vous recommandons d'utiliser la même qualité d'huile moteur que celle utilisée lors de la dernière vidange.

Le niveau d'huile moteur ne doit pas dépasser le repère **MAX** de la jauge.

Avertissement

Un excès d'huile moteur doit être vidangé ou aspiré.

Capacités de remplissage ⇨ 240.

Remettre le bouchon droit et le serrer.

Liquide de refroidissement du moteur

Le liquide de refroidissement offre une protection contre le gel à des températures allant approximativement jusqu'à -28 °C. Dans les pays nordiques, le liquide de refroidissement rempli en usine offre une protection contre le gel à des températures allant jusqu'à -37 °C.

Avertissement

N'employer que du produit antigel homologué.

Niveau de liquide de refroidissement

Avertissement

Un niveau insuffisant de liquide de refroidissement peut provoquer des dommages au moteur.



Si le système de refroidissement est froid, le niveau de liquide de refroidissement doit se trouver au-dessus du repère de niveau de remplissage. Faire l'appoint si le niveau est bas.

⚠ Attention

Laisser refroidir le moteur avant d'ouvrir le bouchon. Ouvrir le bouchon avec précaution, en laissant la pression s'évacuer lentement.

Pour faire l'appoint, utiliser un mélange 1:1 de concentré de liquide de refroidissement recommandé et d'eau de ville propre. Si du concentré

de liquide de refroidissement n'est pas disponible, utiliser de l'eau de ville propre. Serrer fermement le bouchon. Faire contrôler la concentration de liquide de refroidissement et faire remédier à la cause de la perte de liquide de refroidissement par un atelier.

Liquide de lave-glace



Remplir avec de l'eau propre mélangée d'une quantité adéquate de produit de lave-glace contenant de l'antigel.

Avertissement

Seule une concentration d'antigel adéquate dans le produit de lave-glace garantit la protection nécessaire à basses températures ou en cas de baisses soudaines de température.

Freins

Si la garniture de frein atteint l'épaisseur minimale, on entend un bruit de grincement lors du freinage.

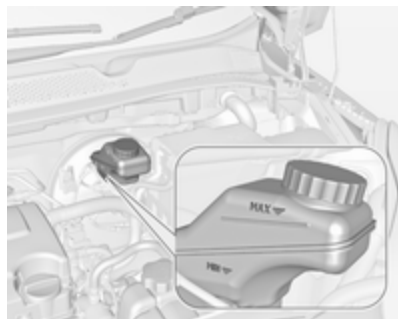
On peut poursuivre sa route, mais il faut faire remplacer les garnitures de frein dès que possible.

Une fois que des garnitures de frein neuves ont été montées, ne pas effectuer de freinage d'urgence inutile pendant les premiers déplacements.

Liquide de frein

⚠ Attention

Le liquide de frein est nocif et corrosif. Éviter les contacts avec les yeux, la peau, les tissus et les surfaces peintes.



Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères **MIN** et **MAX**.

Si le niveau de liquide est en dessous de la valeur **MIN**, contacter un atelier.

Liquide de frein/d'embrayage ⇨ 228.

Batterie du véhicule

Le véhicule est doté d'une batterie au plomb.

Les véhicules étant équipés d'un système Stop/Start seront dotés d'une batterie AGM, cette batterie n'est pas une batterie au plomb.

La batterie du véhicule est sans maintenance pour autant que le profil de conduite permet un rechargement suffisant de la batterie. Les petits trajets et les démarrages fréquents peuvent entraîner la décharge de la batterie du véhicule. Éviter l'utilisation de consommateurs électriques non nécessaires.



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.

Ne pas utiliser le véhicule pendant plus de 4 semaines peut conduire à une décharge de la batterie du véhicule. Débrancher la cosse de la borne négative de la batterie du véhicule.

Ne brancher et débrancher la batterie que quand le contact est coupé.

Protection contre la décharge de la batterie ⇨ 122.

Remplacement de la batterie du véhicule

Remarque

Toute dérogation aux instructions données dans cette section peut entraîner la désactivation temporaire du système Stop/Start.

Quand la batterie du véhicule est remplacée, s'assurer qu'il n'y a pas de trous de ventilation ouverts à proximité de la borne positive. Si un trou de ventilation est ouvert dans cette zone, il doit être obturé par un capuchon borgne et la ventilation à proximité de la borne négative doit être ouverte.

N'utiliser que des batteries qui permettent de monter la boîte à fusibles au-dessus d'elles.

Véhicules avec système d'arrêt-démarrage

S'assurer que la batterie AGM (mat de verre absorbant) est remplacée par une autre batterie AGM.



Une batterie AGM se reconnaît à l'étiquette sur la batterie. Nous recommandons d'utiliser une batterie d'origine Opel.

Remarque

L'utilisation d'une batterie AGM autre qu'une batterie d'origine Opel peut réduire les performances du système Stop/Start.

Nous vous recommandons de faire remplacer la batterie du véhicule par un atelier.

Système Stop/Start ⇨ 137.

Charge de la batterie du véhicule

⚠ Attention

Sur les véhicules avec système Stop/Start, s'assurer que la tension de charge ne dépasse pas 14,6 V en cas d'utilisation d'un chargeur de batterie. Sinon, la batterie peut être endommagée.

Démarrage par câbles auxiliaires ⇨ 218.

Étiquette d'avertissement

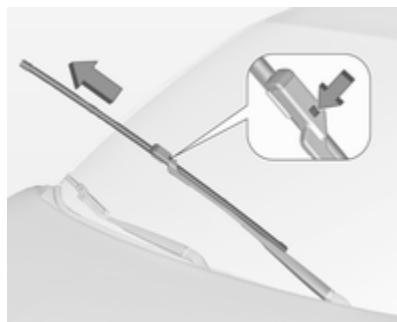


Signification des symboles :

- Pas d'étincelle ou de flamme nue, interdit de fumer.
- Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent causer une cécité ou des blessures.
- Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.
- La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou causer de graves brûlures.

- Pour plus d'informations, consulter le manuel d'utilisation.
- Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

Remplacement des balais d'essuie-glace

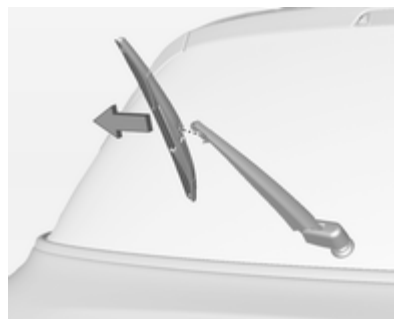


Soulever le bras d'essuie-glace jusqu'il reste en position soulevée, enfoncer le bouton pour libérer le balai d'essuie-glace et l'enlever.

Fixer le balai de l'essuie-glace légèrement à un angle par rapport au bras de l'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'enclique.

Abaisser le bras d'essuie-glace avec précaution.

Balai d'essuie-glace de la lunette arrière



Soulever le bras d'essuie-glace. Dégager le balai d'essuie-glace comme illustré et l'enlever.

Fixer le balai de l'essuie-glace légèrement à un angle par rapport au bras de l'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'enclique.

Abaisser le bras d'essuie-glace avec précaution.

Remplacement des ampoules

Couper le contact et désactiver les commutateurs concernés ou fermer les portes.

Maintenir une ampoule uniquement par son culot ! Ne pas toucher le verre de l'ampoule avec les doigts nus.

Ne remplacer les ampoules que par des ampoules du même type.

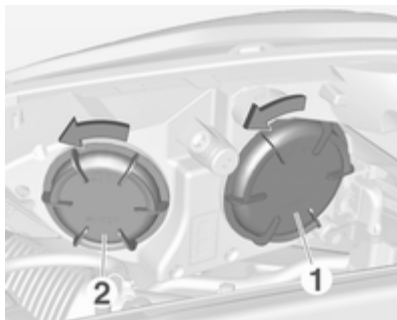
Remplacer les ampoules de phare depuis l'intérieur du compartiment moteur.

Vérification d'ampoule

Après le remplacement d'une ampoule, mettre le contact, opérer et vérifier les feux.

Phares halogènes

Les phares halogènes ont des ampoules différentes pour les feux de route et les feux de croisement.



Feu de croisement, ampoule extérieure (1).

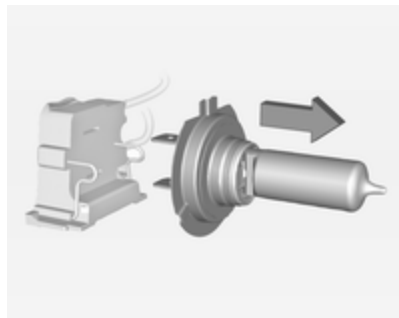
Feu de route, ampoule intérieure (2).

Feux de croisement (1)

1. Tourner le capuchon dans le sens antihoraire et l'enlever.

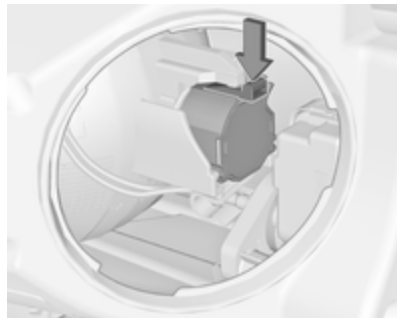


2. Appuyer sur l'attache pour désengager la douille. Retirer la douille de l'ampoule du réflecteur.

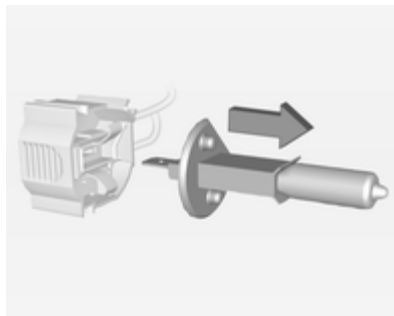


3. Séparer l'ampoule de la douille d'ampoule et remplacer l'ampoule.
4. Insérer la douille avec l'attache vers le bas et l'engager dans le réflecteur jusqu'à ce qu'un clic soit émis.
5. Poser le bouchon.

Feux de route (2)

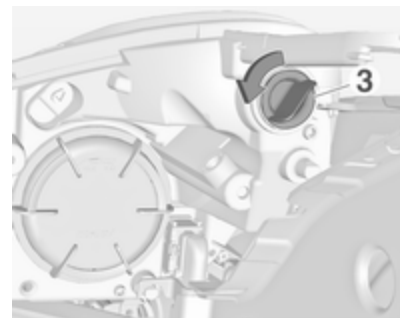


1. Tourner le capuchon dans le sens antihoraire et l'enlever.

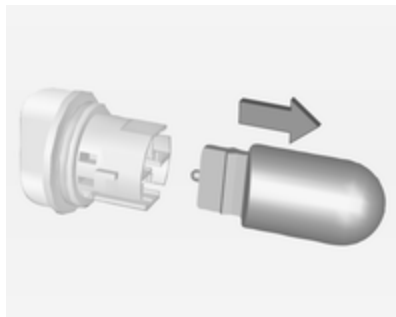


2. Appuyer sur l'attache pour désengager la douille. Retirer la douille de l'ampoule du réflecteur.
3. Séparer l'ampoule de la douille d'ampoule et remplacer l'ampoule.
4. Insérer la douille avec l'attache vers le haut et l'engager dans le réflecteur jusqu'à ce qu'un clic soit émis.
5. Poser le bouchon.

Feu latéral/feu de jour avec ampoules (3)



1. Faire tourner la douille de l'ampoule (3) dans le sens antihoraire pour la désencliqueter. Retirer la douille de l'ampoule du boîtier de phare.



2. Retirer l'ampoule de la douille en tirant.
3. Remplacer et insérer la nouvelle ampoule dans la douille.
4. Introduire la douille dans le boîtier de phare et tourner dans le sens horaire.

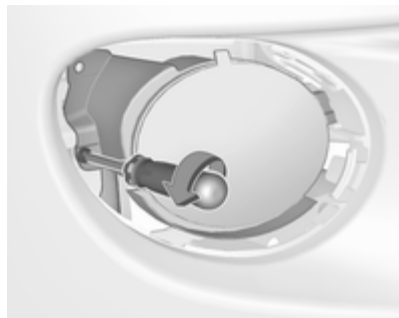
Feu latéral/feu de jour avec diodes

Les feux de position et les feux de jour sont composés de LED qui ne peuvent pas être changées. Se rendre dans un garage en cas de LED défectueuse.

Clignotants avant



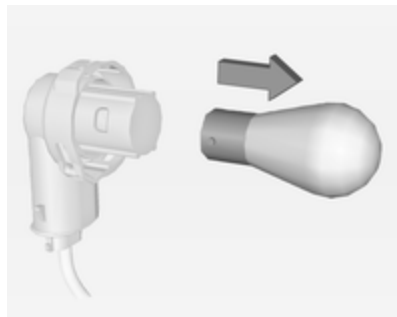
1. Enlever la vis et retirer le couvercle.



2. Enlever la vis et déposer l'ensemble du feu du pare-chocs.



3. Désengager et retirer la douille en tournant dans le sens anti-horaire.



4. Retirer l'ampoule en tournant légèrement dans le sens anti-horaire, puis en la retirant. Remplacer l'ampoule.
5. Introduire la douille dans l'ensemble et la tourner dans le sens horaire.
6. Fixer l'ensemble du feu sur le pare-chocs en serrant la vis.
7. Insérer le couvercle dans le pare-chocs et fixer avec la vis.

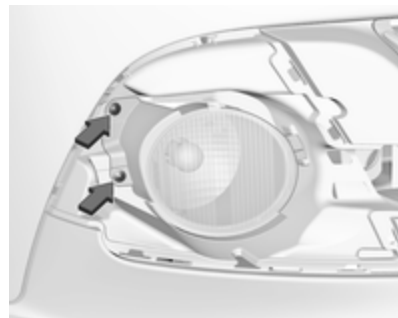
Commutateurs Adam



1. Désengager le petit cache à l'aide d'un tournevis à l'endroit indiqué.



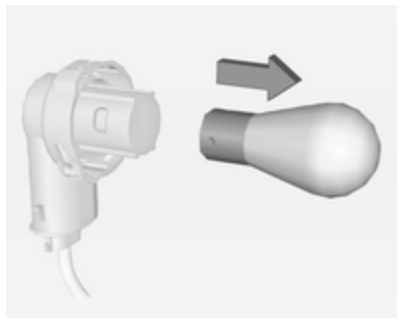
2. Déposer le cache en tirant avec les doigts sur les positions indiquées, voir les flèches sur l'illustration.



3. Enlever les deux vis et déposer l'ensemble du feu du pare-chocs.



4. Désengager et retirer la douille en tournant dans le sens anti-horaire.



5. Retirer l'ampoule en tournant légèrement dans le sens anti-horaire, puis en la retirant. Remplacer l'ampoule.
6. Introduire la douille dans l'ensemble et la tourner dans le sens horaire.
7. Fixer l'ensemble du feu sur le pare-chocs en serrant les deux vis.
8. Insérer et engager le cache dans le pare-chocs. Insérer le petit cache.

Feux arrière

Versions avec caisson de basse

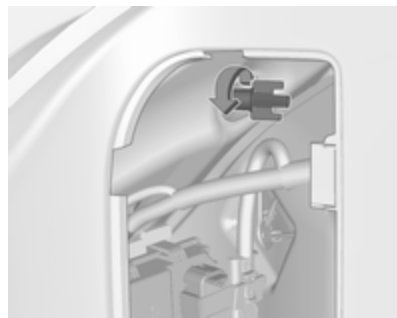
Déposer le tapis de sol du coffre. Sur le côté droit, déposer également la boîte à outils pour pouvoir accéder au cache ↗ 72.

Versions avec boîtier de rangement

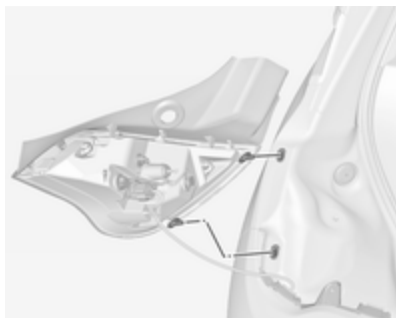
Déposer la boîte de rangement pour accéder au couvercle ↗ 71.



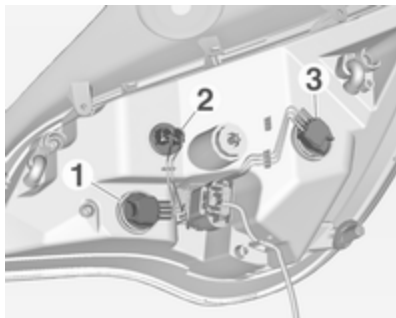
1. Détacher le capot sur le côté concerné et déposer.



2. Dévisser de l'intérieur à la main l'écrou de fixation en plastique.



3. Retirer avec précaution l'ensemble de feu arrière du renforcement et le déposer.



4. Tourner la douille d'ampoule dans le sens anti-horaire et retirer. Remplacer l'ampoule en retirant les éléments suivants :

feu clignotant 1

feu arrière 2

feu arrière/feu stop 3

Si le feu arrière 2 et le feu arrière/feu stop 3 sont des LED, demander l'aide d'un atelier pour tout remplacement.

5. Insérer la douille d'ampoule dans l'ensemble de feu arrière et la tourner dans le sens horaire. Vérifier que les fils restent bien dans les gaines.



Monter l'ensemble du feu avec les goupilles de retenue dans les renforcements de la carrosserie du véhicule et visser l'écrou de fixation en plastique par l'intérieur du coffre. Tirer le joint circulaire au-dessus du logement dans le boîtier de phare.

Fermer le couvercle et l'encliquer.

Feu de recul/feu antibrouillard arrière

Le feu de recul se trouve sur le côté droit du pare-chocs et le feu antibrouillard arrière se trouve sur le côté gauche du pare-chocs.

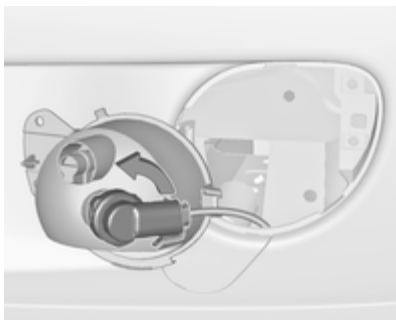
La description du remplacement d'ampoule est identique pour les deux ampoules.



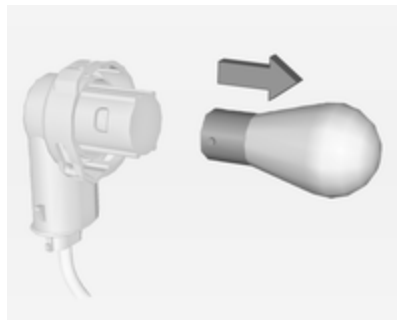
1. Enlever la vis et retirer le couvercle.



2. Enlever la vis et déposer l'ensemble du feu du pare-chocs.



3. Désengager et retirer la douille en tournant dans le sens anti-horaire.

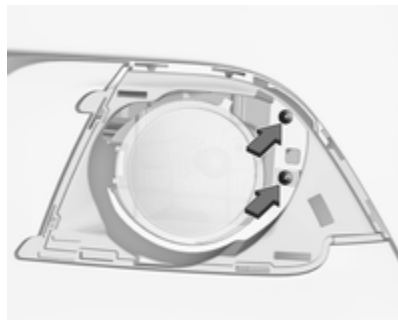


4. Retirer l'ampoule en tournant légèrement dans le sens anti-horaire, puis en la retirant. Remplacer l'ampoule.
5. Introduire la douille dans l'ensemble et la tourner dans le sens horaire.
6. Remplacer l'ensemble du feu sur le pare-chocs en serrant la vis.
7. Insérer le couvercle dans le pare-chocs et fixer avec la vis.

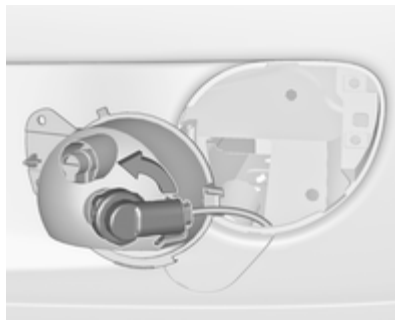
Commutateurs Adam



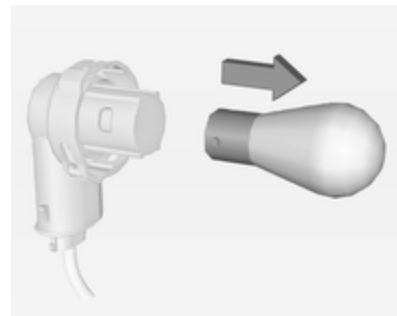
1. Déposer le cache en tirant à la main vers la position repérée, voir la flèche sur l'illustration.



2. Enlever les deux vis et déposer l'ensemble du feu du pare-chocs.



3. Désengager et retirer la douille en tournant dans le sens anti-horaire.



4. Retirer l'ampoule en tournant légèrement dans le sens anti-horaire, puis en la retirant. Remplacer l'ampoule.
5. Introduire la douille dans l'ensemble et la tourner dans le sens horaire.
6. Fixer l'ensemble du feu sur le pare-chocs en serrant les deux vis.
7. Insérer et engager le cache dans le pare-chocs.

Clignotants latéraux

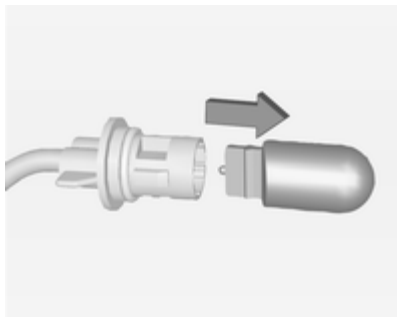
Pour remplacer l'ampoule, retirer le boîtier de phare :



1. Faire glisser le feu vers son côté gauche et le déposer par son côté droit.

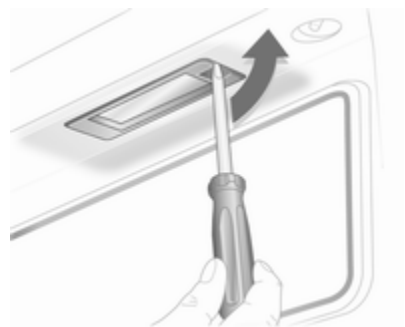


2. Tourner la douille d'ampoule dans le sens anti-horaire et retirer du boîtier.



3. Tirer sur l'ampoule pour la sortir de la douille et la remplacer.
4. Insérer la douille de l'ampoule et tourner dans le sens horaire.
5. Insérer l'extrémité gauche du feu, faire glisser vers la gauche et insérer l'extrémité droite.

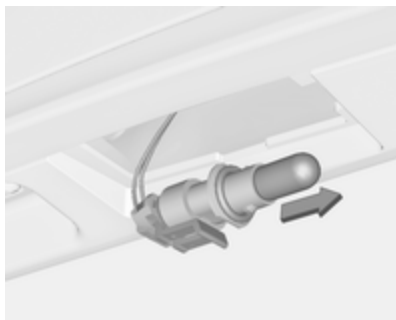
Éclairage de plaque d'immatriculation



1. Introduire un tournevis dans le creux du couvercle, appuyer sur le côté et libérer le ressort.



2. Sortir l'ampoule par le bas en veillant à ne pas tirer sur le câble.



3. Retirer la douille du boîtier de phare en tournant dans le sens anti-horaire.
4. Tirer sur l'ampoule pour la sortir de la douille et la remplacer.
5. Insérer la douille de l'ampoule dans le boîtier de phare et tourner dans le sens horaire.
6. Insérer la lampe dans le pare-chocs et l'engager dans son logement.

Éclairage intérieur

Éclairage de courtoisie, spots de lecture

Faire remplacer les ampoules par un atelier.

Éclairage du coffre

Faire remplacer les ampoules par un atelier.

Plafonnier

Faire remplacer les ampoules par un atelier.

Éclairage véhicule

Faire remplacer les ampoules par un atelier.

Panneau Starlight

Faire remplacer les ampoules par un atelier.

Éclairage du tableau de bord

Faire remplacer les ampoules par un atelier.

Circuit électrique

Fusibles

Les inscriptions sur le fusible neuf doivent correspondre aux inscriptions sur le fusible défectueux.

Le véhicule est équipé de deux boîtes à fusibles :

- à l'avant gauche du compartiment moteur ;
- dans les véhicules avec direction à gauche, derrière le commutateur d'éclairage ou, dans les véhicules avec direction à droite, derrière la boîte à gants.

Avant de remplacer un fusible, mettre le commutateur correspondant en position Off et couper le contact.



Le véhicule contient différents types de fusibles.



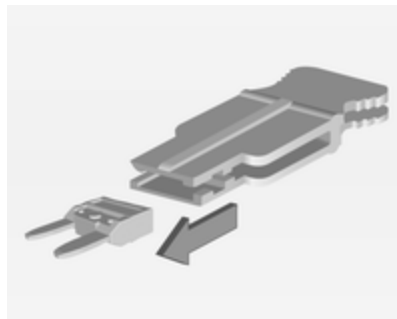
Selon le type, un fusible sauté est reconnaissable à son fil fondu. Ne pas remplacer le fusible tant que la cause de la défaillance n'a pas été supprimée.

Certaines fonctions sont protégées par plusieurs fusibles.

Des fusibles peuvent aussi être enfilés même si la fonction n'est pas présente.

Pince à fusibles

Une pince à fusibles peut se trouver dans la boîte à fusibles du compartiment moteur.



Placer la pince à fusibles par le haut sur les différents types de fusibles et retirer le fusible.

Boîte à fusibles du compartiment moteur



La boîte à fusibles se trouve à l'avant gauche du compartiment moteur.

Libérer le couvercle et le rabattre vers le haut jusqu'à son arrêt. Enlever le couvercle verticalement vers le haut.



N° Circuit électrique

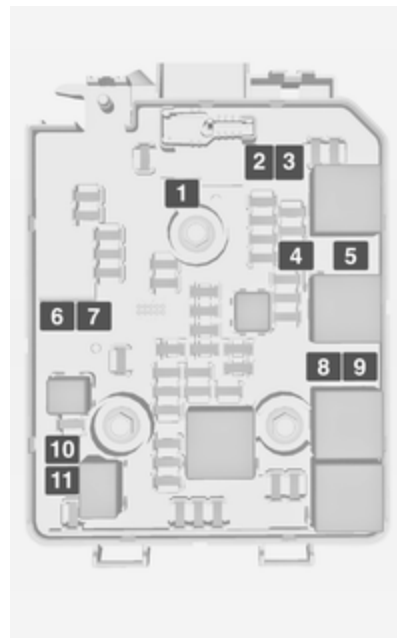
- 1 –
- 2 Commutateur de rétroviseur extérieur
- 3 Module de commande de carrosserie
- 4 Module de commande du toit ouvrant pliant/ châssis
- 5 ABS
- 6 Feux de jour, gauche
- 7 –
- 8 Module de commande de carrosserie
- 9 Capteur de batterie du véhicule
- 10 Réglage de la portée des phares/ TPMS/ toit ouvrant pliant
- 11 Essuie-glace arrière
- 12 Désembuage de vitre
- 13 Feux de jour, droite

N° Circuit électrique

- 14 Désembuage de rétroviseur
- 15 –
- 16 Module de commande du châssis/système GPL
- 17 Rétroviseur intérieur
- 18 Module de commande du moteur
- 19 Pompe à carburant
- 20 –
- 21 Bobine d'injection
- 22 –
- 23 Système d'injection
- 24 Système de lave-glace
- 25 Système d'éclairage
- 26 Module de commande du moteur
- 27 –
- 28 Module de commande du moteur
- 29 Module de commande du moteur

N° Circuit électrique

- 30 –
- 31 Phare gauche
- 32 Phare droit
- 33 Module de commande du moteur
- 34 Avertisseur sonore
- 35 Embrayage
- 36 –



N° Circuit électrique

- 1 Pompe d'ABS
- 2 Essuie-glace avant
- 3 Soufflerie
- 4 Tableau de bord
- 5 –
- 6 –
- 7 Pompe à vide électrique
- 8 Ventilateur de refroidissement, bas
- 9 Ventilateur de refroidissement, haut
- 10 Ventilateur de refroidissement/
Pompe à vide électrique
- 11 Démarreur

Après avoir remplacé des fusibles défectueux, refermer le couvercle de boîte à fusibles et l'encliqueter en appuyant.

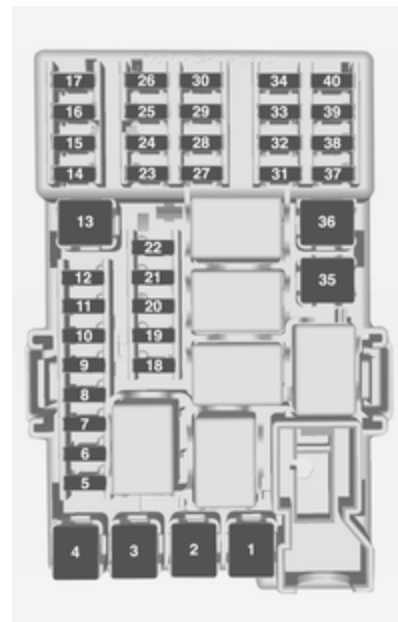
Si le couvercle de boîte à fusibles n'est pas correctement fermé, un dysfonctionnement peut survenir.

Boîte à fusibles du tableau de bord



La boîte à fusibles se trouve derrière le commutateur d'éclairage du tableau de bord.

Tenir la poignée, puis tirer et rabattre le commutateur d'éclairage.



N° Circuit électrique

- 1 –
- 2 –
- 3 Lève-vitres électroniques
- 4 Transformateur électrique
- 5 Module de commande de carrosserie 1
- 6 Module de commande de carrosserie 2
- 7 Module de commande de carrosserie 3
- 8 Module de commande de carrosserie 4
- 9 Module de commande de carrosserie 5
- 10 Module de commande de carrosserie 6
- 11 Module de commande de carrosserie 7
- 12 Module de commande de carrosserie 8

N° Circuit électrique

- 13 –
- 14 Hayon
- 15 Connecteur de diagnostic
- 16 Raccordement de liaison de données
- 17 l'allumage.
- 18 Système de climatisation
- 19 Amplificateur audio
- 20 Aide au stationnement
- 21 Commutateur de freinage
- 22 Système audio
- 23 Affichage
- 24 –
- 25 Onstar
- 26 Tableau de bord
- 27 Chauffage de siège, conducteur
- 28 –

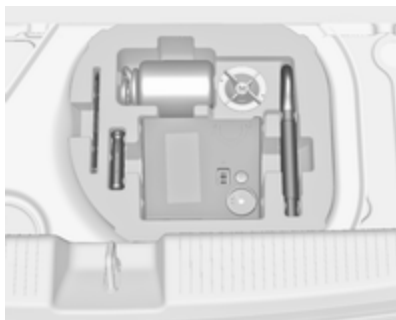
N° Circuit électrique

- 29 –
- 30 Tableau de bord
- 31 Avertisseur sonore
- 32 Chauffage de siège, passager
- 33 Volant chauffé
- 34 –
- 35 –
- 36 –
- 37 Essuie-glace arrière
- 38 Allume-cigares
- 39 –
- 40 –

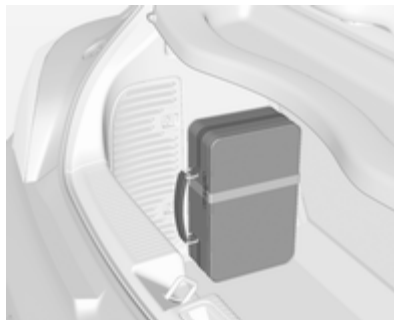
Outillage du véhicule

Outillage

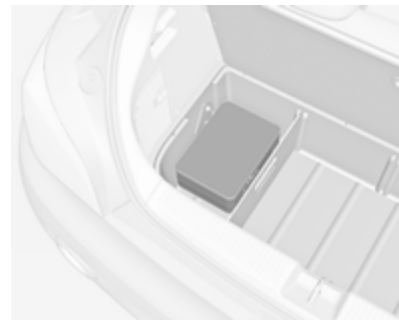
Véhicules avec kit de réparation des pneus



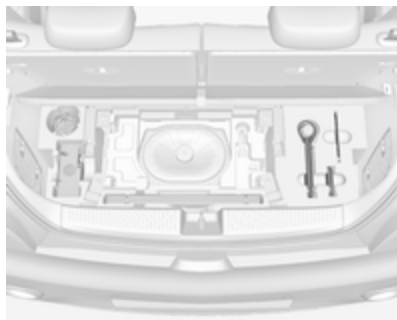
Certains outils et l'oeillet de remorquage sont rangés avec le kit de réparation des pneus dans une boîte à outils dans le coffre sous le recouvrement de plancher. Sur les versions avec une boîte de rangement, déposer tout d'abord la boîte ⇨ 71.



Sur les versions avec un système de transport arrière ou un moteur à gaz liquide, les outils se trouvent avec l'oeillet de remorquage et le kit de réparation des pneus, dans une valise fixée avec une sangle sur la paroi gauche du coffre.



Sur la version avec la boîte de rangement, la valise contenant les outils, l'oeillet de remorquage et le kit de réparation des pneus se trouve dans une chambre de la boîte, dans le coffre ⇨ 71.



Sur les versions avec caisson de basse, les outils et l'œillet de remorquage se trouvent avec le kit de réparation des pneus et le triangle de présignalisation dans la boîte sous le tapis de sol. Pour accéder, retirer tout d'abord le tapis de sol : plier la partie arrière vers l'avant et tirer le tapis vers l'arrière ➔ 72.

Véhicules avec roue de secours



Le cric, la clé de roue, les outils et deux sangles de retenue de la roue endommagée se trouvent dans la boîte à outils sous le tapis de sol du coffre ➔ 72.

Jantes et pneus

État des pneus, état des jantes

Franchir les arêtes vives lentement et si possible à angle droit. Rouler sur des arêtes vives peut endommager les pneus et les jantes. Ne pas écraser un pneu contre une bordure de trottoir lors du stationnement.

Contrôler régulièrement l'état des pneus. En cas de dégâts ou d'usure anormale, prendre contact avec un atelier.

Nous recommandons de ne pas échanger les roues avant avec les roues arrière, et inversement, car cela peut affecter la stabilité du véhicule. Toujours utiliser les pneus les moins usés sur l'essieu arrière.

Pneus d'hiver

Les pneus d'hiver améliorent la sécurité de conduite à des températures inférieures à 7 °C et devraient donc être montés sur toutes les roues.

Toutes les tailles de pneus sont permises comme pneus d'hiver ⇨ 241.

La taille de pneu 185/60 R 15 est uniquement admissible comme pneu d'hiver.

Disposer l'autocollant de vitesse dans le champ de vision du conducteur selon la réglementation du pays.

Désignations des pneus

Par exemple **195/55 R 16 95 H**

195 = largeur des pneus, mm

55 = rapport de la section (hauteur du pneu sur largeur du pneu), en %

R = type de carcasse : Radiale

RF = type : RunFlat

16 = diamètre des jantes, en pouces

95 = indice de capacité de charge
par exemple : 95 correspond à 690 kg

H = indicatif de vitesse

Indicatif de vitesse :

Q = jusqu'à 160 km/h

S = jusqu'à 180 km/h

T = jusqu'à 190 km/h

H = jusqu'à 210 km/h

V = jusqu'à 240 km/h

W = jusqu'à 270 km/h

Pneus à sens de roulement imposé

Les pneus directionnels doivent être montés de telle sorte qu'ils tournent dans le bon sens de rotation. Le sens de rotation correct est reconnaissable au symbole (p.ex. une flèche) placé sur le flanc du pneu.

Pression des pneus

Vérifier la pression des pneus (à froid) au moins tous les 14 jours et avant chaque long voyage. Ne pas oublier la roue de secours.

Cela vaut également pour les véhicules avec système de surveillance de la pression des pneus.

Dévisser le capuchon de la valve.



Pression des pneus ⇨ 241.

L'étiquette d'informations de pression des pneus sur le cadre de porte de droite indique l'équipement pneumatique d'origine du véhicule et les pressions de gonflage correspondantes.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus d'hiver.

La pression de gonflage ECO sert à atteindre la plus faible consommation de carburant possible.

Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement la sécurité, la tenue de route, le confort routier et la consommation et augmente l'usure des pneus.

Les tableaux de pression des pneus indiquent toutes les combinaisons de pneus possibles ➔ 241.

Identifier les pneus correspondants.

Pour les pneus homologués pour votre véhicule, consulter le certificat de conformité CEE fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus.

Attention

Un gonflage insuffisant peut provoquer un échauffement considérable du pneu ainsi que des dommages internes entraînant le dé-

collement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu à grande vitesse.

Si la pression de gonflage doit être réduite ou augmentée, couper le contact. Après avoir réglé la pression des pneus enclencher l'allumage et sélectionner le réglage pertinent sur la page **Charge des pneus** du centre d'informations du conducteur ➔ 97.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) surveille la pression des quatre pneus une fois par minute quand la vitesse du véhicule dépasse une certaine limite.

Avertissement

Le système de surveillance de la pression des pneus se contente d'avertir au sujet de l'état de basse

pression des pneus et ne remplace pas l'entretien régulier des pneus par le conducteur.

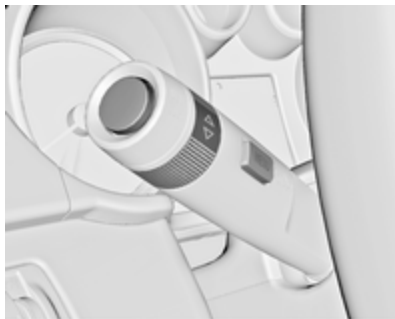
Toutes les roues doivent être équipées de capteur de pression et les pneus doivent être gonflés à la pression prescrite.

Remarque

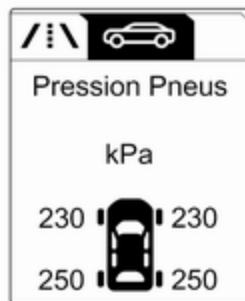
Dans les pays où le système de surveillance de la pression des pneus constitue une obligation légale, l'utilisation de roues sans capteurs de pression invalide l'homologation du type de véhicule.

Les pressions de gonflage actuelles des pneus peuvent être affichées dans le **Menu informations véhicule** du centre d'informations du conducteur.

Le menu peut être sélectionné en appuyant sur les boutons du levier de clignotants.



Appuyer sur le bouton **MENU** pour sélectionner le menu **Menu informations véhicule** .



Tourner la molette pour sélectionner le système de surveillance de la pression des pneus.

L'état du système et des avertissements de pression sont signalés par un message avec un clignotement du pneu correspondant dans le centre d'informations du conducteur.



En cas de pression des pneus basse détectée, cet état est indiqué par le témoin  96.

Si le symbole  s'allume, arrêter dès que possible et gonfler les pneus selon la recommandation 241.

Si  clignote pendant 60-90 secondes puis s'allume en permanence, il y a une défaillance dans le système. Prendre contact avec un atelier.

Après avoir procédé au gonflage, certains types de conduite peuvent nécessiter la mise à jour des valeurs de pression des pneus sur le centre d'informations du conducteur. Pendant ce temps, le symbole  peut s'allumer.

Si le symbole  s'allume à des températures plus basses et s'éteint après quelques instants de conduite, cela peut être un signe que les pneus atteignent un état de basse pression. Vérifier la pression des pneus.

Messages du véhicule 105.

Si la pression de gonflage doit être réduite ou augmentée, couper le contact.

Monter uniquement des roues dotées de capteurs de pression ; dans le cas contraire, la pression des pneus n'est pas affichée et le témoin  est allumé en continu.

Une roue de secours ou une roue de dépannage temporaire n'est pas équipée d'un capteur de pression. Le système de surveillance de la pression des pneus n'est pas opérationnel avec ces pneus. Le témoin (⚠) s'allume. Pour les trois autres pneus, le système reste opérationnel.

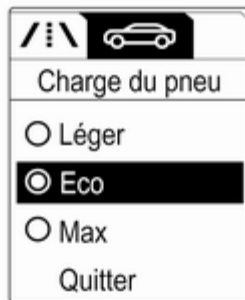
L'utilisation de kits de réparation de pneu du type liquide disponibles dans le commerce peut entraver le fonctionnement du système. Des kits de réparation approuvés par l'usine peuvent être utilisés.

Les systèmes radio externes à haute puissance peuvent nuire au système de surveillance de la pression des pneus.

À chaque remplacement des pneus, les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus doivent être démontés et faire l'objet d'un entretien. Pour le capteur à visser, remplacer l'obus de valve et le joint d'étanchéité. Pour le capteur à cliquer, remplacer l'intégralité du corps de valve.

État de charge du véhicule

Régler la pression des pneus en fonction de l'état de la charge, conformément aux informations de l'étiquette des pneus ou du tableau de pression des pneus ➔ 241, puis sélectionner le réglage approprié dans le menu **Charge du pneu** du centre d'informations du conducteur (CIB), **Menu informations véhicule** ➔ 97.



Sélectionner :

- **Léger** pour une pression de confort jusqu'à 3 personnes.
- **Eco** pour une pression Eco jusqu'à 3 personnes.
- **Max** pour une pleine charge.

Processus d'appariement de capteur TPMS

Chaque capteur TPMS comporte un code d'identification unique. Le code d'identification doit être apparié à une nouvelle position de pneu/roue après une permutation des pneus ou un échange du jeu de pneu complet et si un ou plusieurs capteurs TPMS ont été remplacés. Le processus d'appariement de capteur TPMS doit également être effectué après avoir remplacé une roue de secours par un pneu de route contenant le capteur TPMS.

Le témoin de dysfonctionnement (⚠) et le message ou le code d'avertissement doivent disparaître lors du cycle d'allumage suivant. Les capteurs sont appariés aux positions de pneu/roue

au moyen d'un outil de réapprentissage de TPMS, dans l'ordre suivant : roue avant gauche, roue avant droite, roue arrière droite, roue arrière gauche. Le clignotant de la position active actuelle s'allume jusqu'à ce que le capteur soit apparié.

Consulter l'atelier pour un service ou pour acheter un outil de réapprentissage. Il faut 2 minutes pour appairer la première position de pneu/roue et 5 minutes en tout pour appairer les quatre positions de pneu/roue. Si cela dure plus longtemps, le processus de correspondance s'arrête et doit être redémarré.

Processus d'appariement de capteur TPMS :

1. Serrer le frein de stationnement.
2. Mettez le contact.
3. Sur les véhicules avec boîte manuelle automatisée : Enfoncer et relâcher la pédale de frein. Déplacer et maintenir le levier sélecteur pendant 5 secondes en position **N** jusqu'à ce que **P** soit affiché sur le centre d'informations du conducteur. **P** indique que le proces-

sus d'appariement des capteurs du TPMS peut être démarré.

Sur les véhicules avec boîte de vitesses manuelle : sélectionner le point mort.

4. Utiliser le bouton **MENU** du levier des clignotants pour sélectionner **Menu informations véhicule** dans DIC.
5. Tourner la molette du dispositif de réglage pour faire défiler le menu de pression des pneus.
6. Appuyer sur le bouton **SET/CLR** pour lancer le processus d'appariement de capteur. Un message demandant d'accepter le processus doit être affiché.
7. Appuyer à nouveau sur le bouton **SET/CLR** pour confirmer la sélection. L'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le récepteur se trouve en mode de réapprentissage.
8. Commencer par la roue avant gauche.

9. Placer l'outil de réapprentissage contre le flanc du pneu, à côté de la tige de valve. Ensuite, appuyer sur le bouton pour activer le capteur TPMS. Un signal de l'avertisseur sonore confirme que le code d'identification du capteur correspond à cette position de la roue.
10. Passer à la roue avant du côté droit et répéter la procédure de l'étape 9.
11. Passer à la roue arrière du côté droit et répéter la procédure de l'étape 9.
12. Passer à la roue arrière du côté gauche et répéter la procédure de l'étape 9. L'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le code d'identification du capteur a été apparié à la roue arrière du côté gauche et que le processus d'appariement des capteurs du système TPMS n'est plus actif.
13. Couper le contact.

14. Amener les quatre pneus au niveau de pression recommandé, comme indiqué sur l'étiquette d'information des pneus.
15. S'assurer que l'état de charge des pneus est conforme à la pression sélectionnée ➔ 97.

Importance de la température

La pression des pneus dépend de la température du pneu. Pendant la conduite, la pression et la température des pneus augmentent.

La valeur de la pression de gonflage affichée sur le centre d'informations du conducteur indique la pression réelle de gonflage. Il est dès lors important de vérifier la pression de gonflage quand les pneus sont froids.

Profondeur de sculptures

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures.

Pour des raisons de sécurité, les pneus doivent être remplacés à partir d'une profondeur de 2-3 mm (4 mm pour les pneus d'hiver).

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas dépasser un écart de plus de 2 mm entre les profondeurs de sculpture de pneu d'un même essieu.



La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.

Les pneus vieillissent même s'ils ne roulent pas. Nous recommandons de remplacer les pneus tous les 6 ans.

Changement de taille de pneus et de jantes

En cas d'utilisation d'une taille de pneus autre que celle montée d'origine, il faut, le cas échéant, reprogrammer le compteur de vitesse électronique ainsi que la pression de gonflage nominale et procéder à d'autres modifications du véhicule.

Après avoir changé de taille de pneu, faire remplacer l'étiquette de pression de gonflage.

Avertissement

Lors de la conversion en roues 14", la garde au sol est réduite. Ce point doit être pris en compte lors du passage d'obstacles.

⚠ Attention

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation du véhicule.

Enjoliveurs

Utiliser des enjoliveurs et des pneus homologués en usine pour le véhicule correspondant afin de répondre à toutes les exigences concernant chaque combinaison roue et pneu.

Si des enjoliveurs ou des pneus non homologués en usine sont utilisés, les pneus ne peuvent pas présenter de bourrelet de protection de jante.

Les enjoliveurs ne doivent pas entraver le refroidissement des freins.

⚠ Attention

Des pneus ou des enjoliveurs non adéquats peuvent conduire à un dégonflage soudain des pneus et donc à des accidents.

Jantes en acier : Si des boulons de blocage de roue sont utilisés, ne pas poser les enjoliveurs.

Chaînes à neige



Des chaînes à neige ne sont autorisées que sur les roues avant.

Utiliser des chaînes à neige à mailles fins qui ne dépassent pas la bande de roulement et les flancs intérieurs des pneus de plus de 10 mm, fermoir de chaîne compris.

⚠ Attention

Un pneu endommagé est un pneu qui peut éclater.

Des chaînes à neige ne sont autorisées que sur les pneus de taille 175/70 R 14, 185/70 R 14, 185/60 R 15, 185/65 R 15 et 195/55 R 16.

Les chaînes à neige ne sont pas autorisées sur les pneus de taille 215/45 R 17 et 225/35 R 18.

L'utilisation de chaînes à neige sur la roue de dépannage n'est pas autorisée.

Kit de réparation des pneus

De petits dégâts sur la bande de roulement peuvent être réparés avec le kit de réparation de pneus.

Ne pas enlever les corps étrangers du pneu.

Les dégâts au pneu d'une taille supérieure à 4 mm ou se situant dans le flanc du pneu ne peuvent pas être réparés à l'aide du kit de réparation des pneus.

⚠ Attention

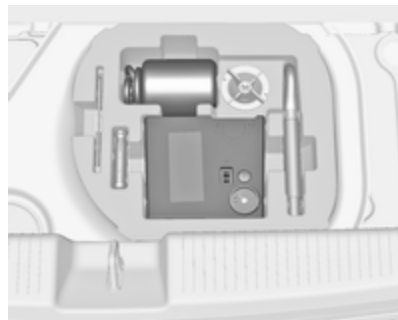
Ne pas dépasser 80 km/h.

Ne pas utiliser pendant une longue période.

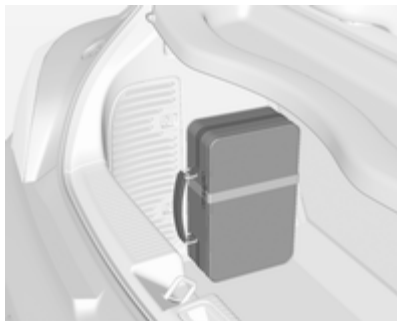
Cela risque d'affecter la direction et la manœuvrabilité.

En cas de crevaison de pneu :

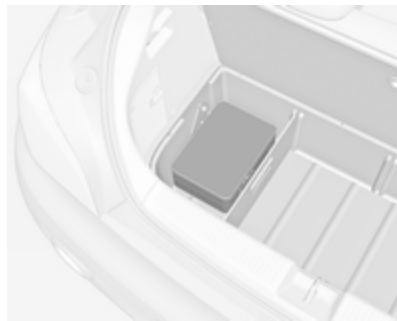
Serrer le frein de stationnement, engager le premier rapport.



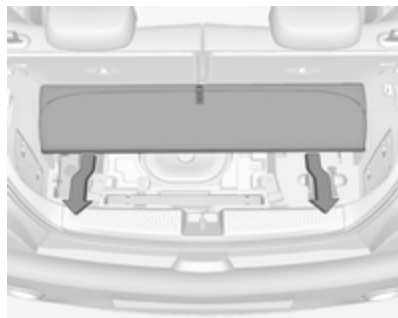
Le kit de réparation des pneus se trouve dans la boîte à outils sous le tapis de sol du coffre.



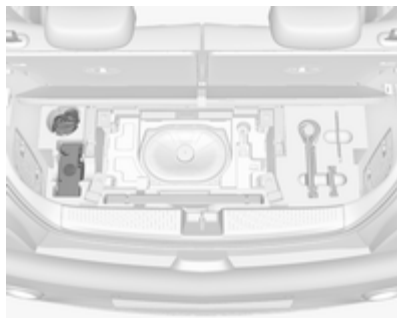
Sur les versions avec un système de transport arrière ou un moteur à gaz liquide, le kit de réparation des pneus se trouve dans une valise fixée avec une sangle sur la paroi latérale gauche du coffre.



Sur les versions avec un boîtier de rangement dans le coffre, la valise avec le kit de réparation des pneus se trouve dans une chambre du boîtier ➔ 71.



Sur les versions avec un caisson de graves extrêmes, le kit de réparation des pneus se trouve sous le tapis de sol du coffre. Pour utiliser le kit de réparation des pneus, retirer tout d'abord le tapis de sol : plier la partie arrière vers l'avant et tirer le tapis vers l'arrière ➞ 72.



1. Sortir le kit de réparation des pneus de son espace de rangement.
2. Enlever le compresseur.

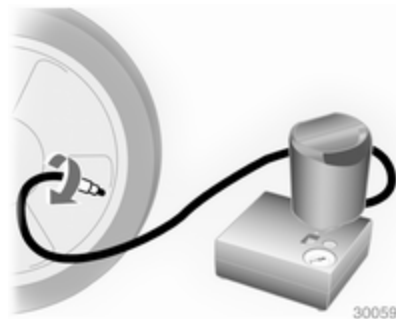


3. Enlever le câble de raccordement électrique et le flexible d'air de leur espace de rangement sur la face inférieure du compresseur.



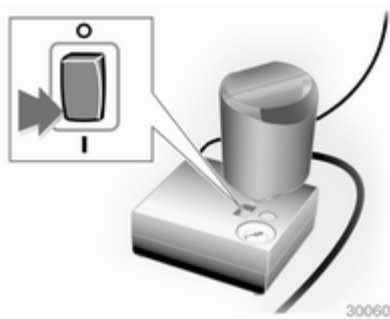
4. Visser le flexible d'air du compresseur sur le raccord sur la bouteille de produit d'étanchéité.
5. Placer la bouteille de produit d'étanchéité dans le support sur le compresseur.

Placer le compresseur près du pneu, de sorte que la bouteille de produit d'étanchéité soit verticale.



6. Dévisser le capuchon de valve de la roue défectueuse.
7. Visser le flexible de remplissage sur la valve de pneu.
8. Le commutateur du compresseur doit être placé sur O.
9. Brancher la fiche du compresseur sur la prise pour accessoires ou sur la prise d'allume-cigares.

Nous vous recommandons de laisser le moteur tourner afin d'éviter un déchargement de la batterie.



10. Placer le commutateur à bascule du compresseur sur I. Le pneu est rempli de produit d'étanchéité.
11. Le manomètre du compresseur indique brièvement une pression jusqu'à 6 bars pendant que la bouteille de produit d'étanchéité se vide (environ 30 secondes). Ensuite, la pression commence à chuter.
12. Le produit d'étanchéité a été complètement pompé dans le pneu. Puis, le pneu est gonflé à l'air.
13. La pression de gonflage prescrite devrait être atteinte dans les 10 minutes. Pression des pneus

⇨ 241. Quand la pression correcte est atteinte, éteindre le compresseur.



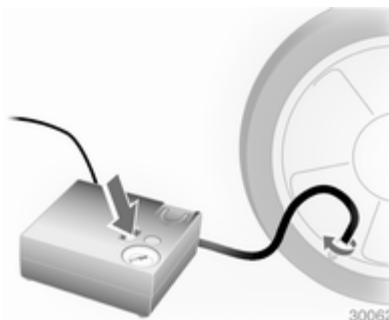
Si la pression de pneu prescrite n'est pas atteinte dans les 10 minutes, démonter le kit de réparation de pneus. Avancer ou reculer le véhicule d'un tour de roue. Brancher à nouveau le kit de réparation de pneus et poursuivre la procédure de remplissage pendant 10 minutes. Si la pression de gonflage prescrite n'est toujours pas atteinte, c'est que le pneu est trop fortement endommagé. Prendre contact avec un atelier.

Évacuer la pression excédentaire à l'aide du bouton situé au-dessus du manomètre.

Ne pas faire fonctionner le compresseur pendant plus de 10 minutes.

14. Détacher le kit de réparation des pneus. Pousser le loquet pour enlever la bouteille de produit d'étanchéité de son support. Visser le flexible de gonflage de pneu à l'orifice libre de la bouteille de produit d'étanchéité. Ceci empêche que le produit d'étanchéité ne s'échappe pas. Ranger le kit de réparation des pneus dans le coffre.
15. Essuyer avec un chiffon le produit d'étanchéité excédentaire.
16. Prélever l'étiquette apposée sur la bouteille de produit d'étanchéité et indiquant la vitesse maximale admise et la disposer dans le champ de vision du conducteur.
17. Reprendre la route sans délai afin que le produit d'étanchéité se répartisse uniformément dans le pneu. Après un trajet d'environ

10 km (mais pas plus de 10 minutes), s'arrêter et contrôler la pression du pneu. À cet effet, visser directement le flexible d'air sur la valve du pneu et le compresseur.



Si la pression du pneu dépasse 1,3 bar, corriger selon la valeur prescrite. Répéter la procédure, jusqu'à ce que plus aucune perte de pression ne se produise.

Si la pression des pneus est descendue au-dessous de 1,3 bar, il

ne faut plus utiliser le véhicule. Prendre contact avec un atelier.

18. Ranger le kit de réparation des pneus dans le coffre.

Reposer le tapis de sol. Recouvrement des rangements dans le plancher arrière ➔ 72.

Remarque

Les caractéristiques de conduite du pneu réparé sont fortement dégradées, c'est pourquoi il convient de remplacer ce pneu.

En cas de bruits anormaux ou de fort échauffement du compresseur, l'arrêter pendant au moins 30 minutes.

La soupape de sécurité intégrée s'ouvre à une pression de 7 bars.

Être attentif à la date d'expiration du kit. Au-delà de cette date, sa capacité d'étanchéité n'est plus garantie. Tenir compte des consignes de stockage mentionnées sur la bouteille du produit d'étanchéité.

Remplacer la bouteille de produit d'étanchéité qui a été utilisée. Mettre la bouteille au rebut conformément aux prescriptions légales.

Le compresseur et le produit d'étanchéité peuvent être utilisés jusqu'à environ -30 °C.

Les adaptateurs fournis peuvent être utilisés pour gonfler d'autres objets (ballons, matelas pneumatiques, canots pneumatiques...). Ils se trouvent sur la face inférieure du compresseur. Pour les enlever, les visser sur le flexible d'air du compresseur et les sortir.

Changement d'une roue

Effectuer les préparatifs suivants et suivre les conseils ci-après :

- Garer le véhicule sur un sol ferme, plat et non glissant. Mettre les roues avant en position droite.
- Serrer le frein de stationnement, engager la 1^{ère} ou la marche arrière.
- Ne jamais changer simultanément plusieurs roues.
- N'utiliser le cric que pour remplacer les pneus crevés, pas pour monter des pneus d'hiver ou d'été au changement de saison.

- Le cric ne nécessite aucune maintenance.
- Si le sol n'est pas ferme, placer une planche solide d'une épaisseur maximale de 1 cm sous le cric.
- Sortir les objets lourds du véhicule avant de le monter sur cric.
- Aucune personne ni aucun animal ne doivent se trouver à l'intérieur du véhicule soulevé par un cric.
- Ne pas se glisser sous un véhicule soulevé par un cric.
- Ne pas démarrer un véhicule soulevé par un cric.
- Avant de visser les vis de roue, les nettoyer et graisser légèrement le cône de chaque vis en utilisant de la graisse ordinaire.

⚠ Attention

Ne pas graisser le filet du boulon de roue.

1. Jantes en acier :

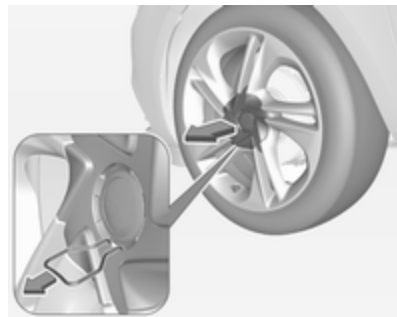
Sortir l'enjoliveur.

Jantes en alliage avec capuchons de boulons

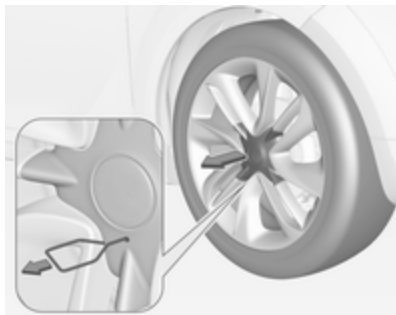
Dégager et retirer les capuchons des vis de roue à l'aide d'un tournevis. Afin de protéger la jante, placer un chiffon entre le tournevis et la roue.

Jantes en alliage avec capuchon central

Deux versions sont disponibles :



1.1. Insérer la pince dans la fente ouverte du capuchon central et enlever le capuchon de la jante. Outillage de bord ⇨ 197.

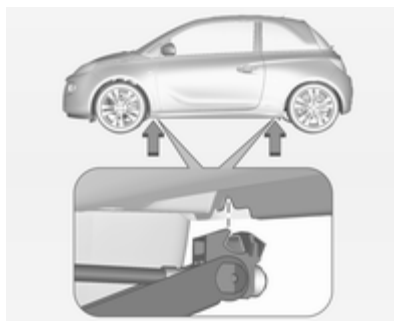


1.2. Insérer l'extracteur dans l'évidement du capuchon central et retirer le capuchon de la jante. Outilillage de bord ➔ 197.

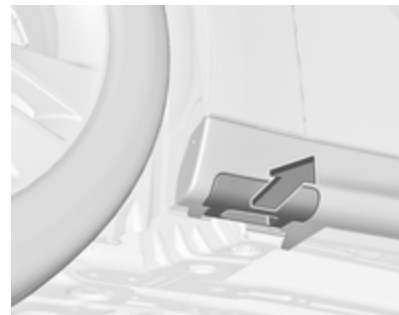


2. Placer la clé de roue en s'assurant qu'elle soit bien positionnée et desserrer chaque vis de roue d'un demi-tour.

Il se peut que les roues soient protégées par des boulons de blocage. Pour desserrer ces boulons spécifiques, commencer par placer l'adaptateur des boulons anti-vol de roues sur la tête du boulon avant de poser la clé de roue. L'adaptateur se trouve dans la boîte à gants.



3. Vérifier que le cric est bien positionné sous le point de levage adéquat.



Certains modèles sont dotés de cache-seuils couvrant les points de levage du véhicule : tirer tout d'abord sur le cache du point de levage concerné avant de positionner le cric.



4. Régler le cric à la hauteur nécessaire. Le positionner juste au-dessous du point de levage de manière telle qu'il ne puisse pas glisser.



Attacher la manivelle de cric, aligner correctement le cric et tourner la manivelle jusqu'à ce que la roue ait quitté le sol.

5. Dévisser les vis de roue.
6. Changer la roue.
7. Visser les vis de roue.
8. Abaisser le véhicule.
9. Poser la clé de roue en s'assurant qu'elle est bien placée et serrer chaque vis en quinconce. Le couple de serrage est de 110 Nm.
10. Aligner le trou de valve de l'enjoliveur de jante en acier avec la valve de pneu avant de l'installer.

Poser les capuchons de boulons ou le capuchon central sur la jante en alliage.

11. Ranger et fixer la roue remplacée, l'outillage du véhicule ↗ 197 et l'adaptateur des boulons antivol de roue ↗ 57.
12. Vérifier la pression de gonflage du pneu et le couple de serrage des boulons de roue dès que possible.

Faire remplacer ou réparer le pneu défectueux dès que possible.

Point de levage sur un pont élévateur



Positionner le bras arrière du pont élévateur, positionné centralement sous le creux du seuil.



Positionner le bras avant du pont élévateur au niveau du soubassement.

Roue de secours

En cas de pose d'une roue de secours différente des autres roues, cette roue de secours peut être classée comme roue de dépannage temporaire et les limites de vitesse correspondantes s'appliquent, même si au-

cune étiquette ne le précise. Se renseigner auprès d'un atelier pour vérifier les limites applicables.

La roue de secours a une jante en acier.

Avertissement

L'utilisation d'une roue de secours plus petite que les autres roues ou conjointement avec des pneus d'hiver peut altérer la tenue de route. Faire remplacer le pneu défectueux dès que possible.

La roue de secours se trouve dans une niche sous le plancher du véhicule.

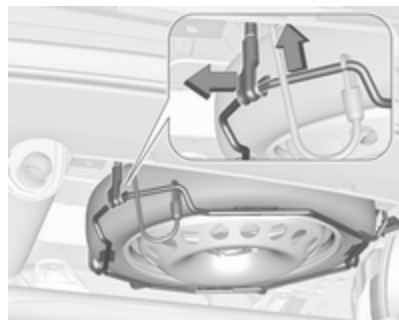
1. Ouvrir le tapis de coffre ⇨ 72.

Si la boîte de rangement fait partie de l'équipement, la déposer ⇨ 71.

2. Retirer la clé de roue de la boîte à outils.



3. Poser la clé de roue sur le boulon hexagonal à côté de la boîte à outils et la tourner dans le sens antihoraire jusqu'à ce qu'une certaine résistance soit ressentie.



4. Soulever un peu le support de roue de secours à la main et détacher le loquet.
5. Abaisser le support de roue de secours.



6. Soulever un peu le support de roue de secours à la main et détacher le câble de sécurité.



7. Baisser complètement le support et retirer la roue de secours.

8. Changer la roue ➔ 210.

La roue endommagée doit être fixée dans le coffre, voir ci-dessous.

9. Soulever le support de la roue de secours vide et accrocher le câble de sécurité.
10. Lever davantage le support de roue de secours et engager le loquet. Le côté ouvert du crochet doit pointer dans le sens de la marche.
11. Fermer le support de roue de secours vide en tournant le boulon hexagonal dans le sens horaire de manière successive à l'aide de la clé de roue.
12. Ranger la clé de roue et le cric dans la boîte à outils du plancher du véhicule.
13. Fermer le tapis de coffre.

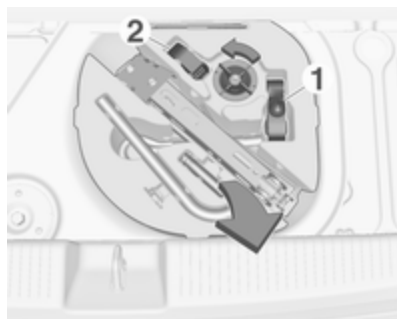
Rangement d'une roue endommagée dans le coffre

Le support de roue de secours n'est pas conçu pour une autre taille de roue que celle de la roue de secours.

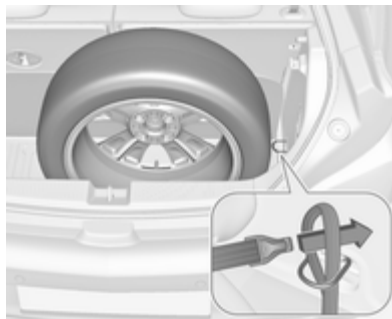
Une roue endommagée plus large que la roue de secours doit être rangée dans le coffre et fixée par une sangle. Outillage de bord ➔ 197.

Roues avec une taille de pneu allant jusqu'à 195/55 R16

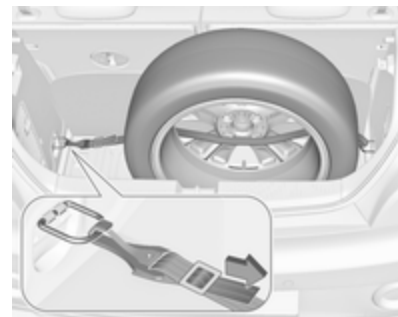
1. Retirer le tapis de sol du coffre et soulever le plancher du coffre. Ranger les deux derrière les dossiers relevés des sièges arrière.



2. Détordre l'écrou à oreilles et retirer la boîte à outils.
3. Placer la roue endommagée en position verticale droite dans la boîte de roue de secours, orientée vers l'avant.



4. Retirer la sangle 1 de la boîte à outils et placer l'extrémité de boucle de la sangle dans l'anneau d'arrimage de droite.
5. Placer le crochet de la sangle à travers la boucle et la tirer jusqu'à ce que la sangle soit fixée fermement à l'anneau d'arrimage.



6. Faire passer la sangle entre les rayons de la roue, comme illustré.
7. Introduire le crochet dans l'anneau d'arrimage de gauche.
8. Serrer la sangle et la bloquer à l'aide de l'attache.



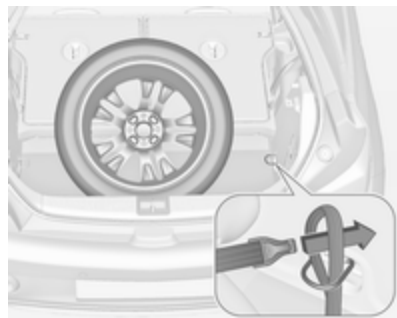
9. Placer la boîte à outils à l'intérieur de la roue et fixer avec la sangle 2 insérée dans deux rayons de la roue.

Roues avec une taille de pneu supérieure à 195/55 R 16

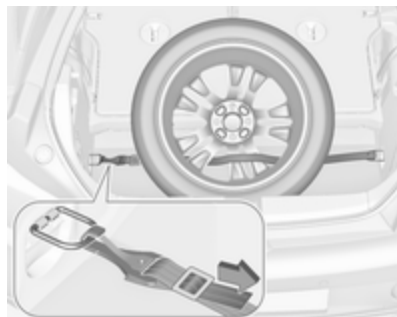
1. Replier les dossiers des sièges arrière ➔ 70.



2. Retirer la sangle 1 de la boîte à outils.
3. Placer la roue endommagée, côté extérieur vers le bas, dans le coffre.



4. Sortir la sangle 1 et placer l'extrémité de boucle de la sangle dans l'anneau d'arrimage de droite.
5. Placer le crochet de la sangle à travers la boucle et la tirer jusqu'à ce que la sangle soit fixée fermement à l'anneau d'arrimage.



6. Faire passer la sangle entre les rayons de la roue, comme illustré.
7. Introduire le crochet dans l'anneau d'arrimage de gauche.
8. Serrer la sangle et la bloquer à l'aide de l'attache.

⚠ Attention

Si un cric, une roue ou un autre équipement est rangé dans le coffre, mais sans être correctement attaché, il peut provoquer de graves blessures. En cas d'arrêt brus-

que ou de collision, les éléments non attachés pourraient heurter quelqu'un.

Toujours ranger le cric et les outils dans leur compartiment de rangement respectif et les attacher.

Une roue endommagée rangée dans le coffre doit toujours être fixée grâce à une sangle.

Roue de dépannage temporaire

Avertissement

L'utilisation de la roue de dépannage temporaire peut affecter la tenue de route. Faire remplacer ou réparer le pneu défectueux dès que possible.

Ne monter qu'une seule roue de dépannage temporaire. Ne pas rouler à plus de 80 km/h. Rouler lentement dans les virages. Ne pas utiliser pendant une période prolongée.

Si votre véhicule a une crevaison à l'arrière lors du remorquage d'un autre véhicule, monter la roue de dépannage temporaire à l'avant et la roue de plein format à l'arrière.

Chaînes à neige ⇨ 205.

Roue de secours avec pneu à sens de roulement imposé

Dans la mesure du possible, monter les pneus à sens de roulement imposé de sorte qu'ils roulent dans le sens de la marche. Le sens de rotation est reconnaissable à un symbole (par exemple une flèche) placé sur le flanc du pneu.

En cas de roues montées dans le sens contraire de la marche, respecter ce qui suit :

- La tenue de route peut être altérée. Faire remplacer ou réparer le pneu défectueux dès que possible.
- Par temps de pluie et neige, conduire extrêmement prudemment.

Démarrage par câbles auxiliaires

Ne jamais démarrer à l'aide d'un chargeur rapide.

Lorsque la batterie d'un véhicule est déchargée, démarrer le moteur à l'aide de câbles auxiliaires de démarrage et de la batterie d'un autre véhicule.

⚠ Attention

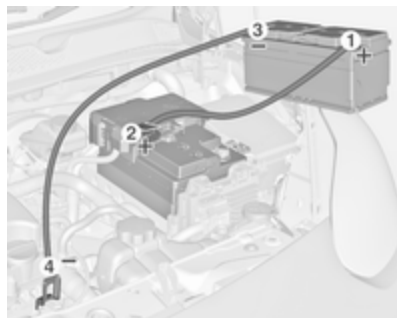
Le démarrage avec des câbles auxiliaires de démarrage doit être effectué avec la plus grande prudence. Tout non-respect des instructions suivantes peut entraîner des accidents ou des dégâts par explosion des batteries, ainsi que des dommages aux circuits électriques des deux véhicules.

⚠ Attention

Éviter les contacts avec les yeux, la peau, les tissus et les surfaces peintes. Le liquide de batterie contient de l'acide sulfurique qui peut provoquer des blessures et des dégâts en cas de contact direct.

- Pas de flamme nue ni d'étincelles à proximité de la batterie.
- Une batterie déchargée peut commencer à geler à une température de 0 °C. Dégeler la batterie gelée avant de raccorder les câbles de démarrage.
- Pour travailler à proximité de la batterie, porter des lunettes et des vêtements de protection.
- Utiliser une batterie de démarrage de même tension (12 volts). Sa capacité (Ah) ne peut pas être trop inférieure à celle de la batterie déchargée.

- Utiliser des câbles auxiliaires de démarrage avec pinces-crocodiles isolées et présentant une section d'au moins 16 mm² et de 25 mm² pour les moteurs diesel.
- Ne pas débrancher la batterie de véhicule déchargée du réseau de bord.
- Arrêter les appareils électriques non indispensables.
- Pendant toute l'opération, ne pas se pencher sur la batterie.
- Veiller à ce que les pinces-crocodiles des câbles auxiliaires de démarrage ne se touchent pas.
- Les véhicules ne doivent pas se toucher pendant le démarrage à l'aide des câbles auxiliaires.
- Serrer le frein de stationnement, mettre la boîte de vitesses au neutre (point mort).
- Ouvrir les capuchons de protection de borne positive des deux batteries de véhicule.



Séquence de raccordement des câbles :

1. Raccorder le câble rouge à la borne positive de la batterie de démarrage.
2. Raccorder l'autre extrémité du câble rouge à la borne positive de la batterie déchargée.
3. Raccorder le câble noir à la borne négative de la batterie de démarrage.
4. Raccorder l'autre extrémité du câble noir à un point de masse du véhicule tel que le bloc moteur ou un boulon de fixation du moteur.

Le raccorder aussi loin que possible de la batterie de véhicule déchargée, à au moins 60 cm.

Placer les câbles de sorte qu'ils ne puissent pas être happés par des pièces en mouvement dans le compartiment moteur.

Démarrage du moteur :

1. Mettre en marche le moteur du véhicule procurant le courant.
2. Au bout de 5 minutes, démarrer l'autre moteur. Les tentatives de démarrages ne doivent pas dépasser 15 secondes avec un intervalle de 1 minute entre elles.
3. Faire tourner les deux moteurs pendant environ 3 minutes au ralenti avec les câbles branchés.
4. Allumer les consommateurs électriques (par exemple phares, lunette arrière chauffante) sur le véhicule prenant le courant.
5. Le retrait des câbles se fait exactement dans l'ordre inverse de l'installation.

Remorquage

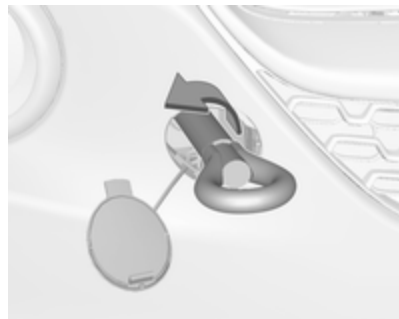
Remorquage du véhicule

L'œillet de remorquage se trouve dans l'outillage du véhicule ➔ 197.

Adam



1. Désengager le bouchon en poussant vers la position repérée.

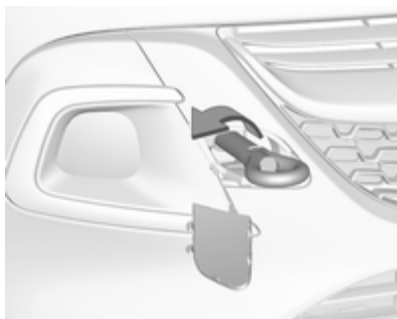


2. Visser l'œillet de remorquage au maximum et jusqu'à ce qu'il soit en position horizontale.
3. Fixer un câble de remorquage ou mieux une barre de remorquage à l'œillet de remorquage.

Commutateurs Adam



1. Désengager le petit cache à l'aide d'un tournevis à l'endroit indiqué.



2. Visser l'œillet de remorquage au maximum et jusqu'à ce qu'il soit en position horizontale.
3. Fixer un câble de remorquage ou mieux une barre de remorquage à l'œillet de remorquage.

Généralités

L'œillet de remorquage ne doit être utilisé que pour le remorquage et non pour récupérer le véhicule enlisé.

Mettre le contact afin de pouvoir débloquent le volant et actionner les feux stop, l'avertisseur sonore et l'essuie-glace avant.

Boîte de vitesses au point mort (neutre).

Avertissement

Démarrer lentement. Ne pas conduire par à-coups. Des forces de traction trop importantes peuvent endommager les véhicules.

Quand le moteur est arrêté, le freinage et la direction nécessitent de plus grands efforts.

Mettre en marche le système de recyclage de l'air et fermer les fenêtres afin d'éviter toute pénétration des gaz d'échappement du véhicule tracteur.

Les véhicules à boîte de vitesses automatisée : le véhicule doit uniquement être remorqué dans le sens de la marche avant, avec l'essieu avant soulevé du sol.

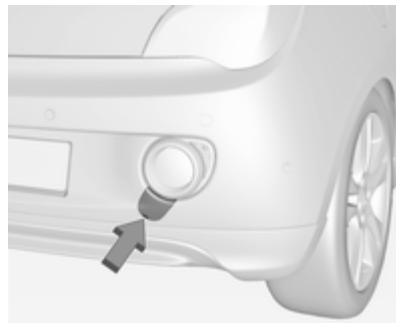
Prendre contact avec un atelier.

Après le remorquage, dévisser l'œillet de remorquage.

Insérer le bouchon et l'engager dans le pare-chocs avant.

Remorquage d'un autre véhicule

Adam



Insérer un tournevis dans la fente sur la partie basse courbe du capuchon. Désengager le capuchon en enfonceant avec précaution le tournevis vers le bas.

L'œillet de remorquage se trouve dans l'outillage du véhicule ➔ 197.



Visser l'œillet de remorquage au maximum et jusqu'à ce qu'il soit en position horizontale.

L'anneau d'arrimage situé à l'arrière sous le véhicule ne doit en aucun cas être utilisé comme œillet de remorquage.

Fixer un câble de remorquage ou mieux une barre de remorquage à l'œillet de remorquage.

L'œillet de remorquage ne doit être utilisé que pour le remorquage et non pour récupérer un véhicule enlisé.

Avertissement

Démarrer lentement. Ne pas conduire par à-coups. Des forces de traction trop importantes peuvent endommager les véhicules.

Après le remorquage, dévisser l'œillet de remorquage.

Insérer le bouchon et l'engager dans le pare-chocs.

Commutateurs Adam

Le remorquage d'un autre véhicule n'est pas possible.

Soins extérieurs et intérieurs

Entretien extérieur

Serrures

Les serrures sont lubrifiées en usine en utilisant une graisse pour barillet de haute qualité. N'utiliser un agent dégivrant que si cela est absolument nécessaire car son effet dégraissant entrave le fonctionnement du verrouillage. Après avoir utilisé un produit dégivrant, faire regraisser les barillettes par un atelier.

Lavage

Adam sans toit ouvrant pliant:

La peinture du véhicule est soumise à des agressions extérieures. Il convient dès lors de laver et de lustrer la voiture régulièrement. Préférer un programme avec application d'une couche de cire protectrice en cas d'utilisation d'une station de lavage automatique. Restrictions relatives

aux rubans de décor ou aux pièces de carrosserie peints mats ou filmés, voir Polissage et lustrage.

Adam avec toit ouvrant pliant:

La peinture du véhicule est exposée aux conditions environnementales ; laver dès lors régulièrement le véhicule.

En cas d'utilisation de stations de lavage automatiques, choisir de préférence celles utilisant des brosses textiles et sélectionner un programme sans ajout de cire.

Restrictions relatives aux rubans de décor ou aux pièces de carrosserie peints mats ou filmés, voir Polissage et lustrage.

Lors d'un lavage à la main, utiliser de l'eau claire et une brosse souple, en nettoyant dans le sens du grain du textile du toit ouvrant.

Ne jamais utiliser de nettoyeuse à jet de vapeur ou à jet haute pression pour le toit ouvrant.

Lustrer régulièrement les pièces peintes du véhicule, mais pas le textile du toit ouvrant.

Avertissement

Après un lavage ou un nettoyage, le toit ouvrant pliant doit être complètement séché avant d'être ouvert. Si un toit ouvrant humide reste ouvert pendant une période prolongée, il pourrait être endommagé par des traces d'eau et des moisissures.

Toutes les variantes:

Éliminer immédiatement les fientes, les insectes morts, les résines, le pollen, etc. car ils contiennent des composants corrosifs qui peuvent endommager la peinture.

En cas de passage à la station de lavage, suivre les instructions du fabricant. Les essuie-glaces avant et arrière doivent être arrêtés. Enlever l'antenne et les accessoires externes tels que galerie de toit, etc.

En cas de lavage à la main, rincer abondamment les parties intérieures des passages de roue.

Nettoyer à fond les rebords et replis intérieurs des portes, le capot ainsi que les parties de la carrosserie qu'ils recouvrent.

Avertissement

Toujours utiliser un produit de nettoyage dont le pH est compris entre 4 et 9.

Ne pas utiliser de produits de nettoyage sur des surfaces brûlantes.

Faire graisser les charnières de toutes les portes par un atelier.

Ne pas nettoyer le compartiment moteur avec un jet de vapeur ou haute pression.

Sur les véhicules dotés d'un pavé tactile d'emblème : lors du lavage du véhicule avec un jet haute pression, respecter une distance minimale de 30 cm lors du lavage autour du hayon afin d'éviter un déverrouillage intempestif.

Rincer abondamment le véhicule et l'essuyer à la peau de chamois. Rincer la peau de chamois. Utiliser des

peaux de chamois différentes pour les surfaces peintes et pour les surfaces vitrées : des résidus de cire sur les vitres altèrent la vision.

Ne pas éliminer les taches de goudron avec des objets durs. Utiliser un spray éliminant le goudron sur les surfaces peintes.

Éclairage extérieur

Les lentilles des phares et des autres lampes sont en plastique. Ne pas utiliser de produits abrasifs ou corrosifs ni de grattoirs et ne pas effectuer de nettoyage à sec.

Polissage et lustrage

Lustrer régulièrement les pièces peintes du véhicule (au plus tard quand l'eau ne perle plus). Sinon la peinture se dessèche.

Le toit ouvrant pliant ne doit pas être poli ou lustré. Préférer un programme sans ajout de cire en cas d'utilisation d'une station de lavage automatique.

Un polissage n'est rendu nécessaire que lorsque la peinture est souillée par des substances solides ou a pris un aspect mat et perdu son éclat.

Le produit autopolish aux silicones forme aussitôt un film protecteur, dispensant ainsi du lustrage.

Les parties de la carrosserie en plastique non peint ne doivent pas être traitées avec des produits de lustrage ou de polissage.

Les rubans de décor ou pièces de carrosserie filmés mats ne doivent pas être polis afin d'éviter tout reflet. Ne pas utiliser les programmes à cire chaude des stations de lavage automatiques si le véhicule est doté de telles pièces.

Les pièces de décor peintes mates, par ex. le cache de logement de rétroviseur, ne doivent pas être polies. Dans le cas contraire, ces pièces pourraient présenter des reflets et cela pourrait dissoudre la couleur.

Vitres et balais d'essuie-glaces avant

Nettoyer à l'aide d'un chiffon doux non pelucheux ou d'une peau de chamois avec du produit de nettoyage pour vitres et du produit d'élimination des insectes.

Lors du nettoyage de la vitre arrière depuis l'intérieur, toujours passer le chiffon parallèlement à l'élément de chauffage pour éviter tout dommage.

Utiliser un grattoir à arêtes vives pour éliminer le givre (la glace) de façon mécanique. Appuyer le grattoir fermement sur la vitre afin que la crasse ne puisse pas passer en dessous et rayer ainsi la vitre.

Nettoyer les balais d'essuie-glaces gras avec un chiffon doux et un produit de nettoyage pour vitres.

Toit ouvrant

Ne jamais le nettoyer avec des solvants, des produits abrasifs, des carburants, des produits agressifs (par exemple produits de nettoyage de peinture, solutions à l'acétone, etc.), des acides, des produits très alcalins ou des éponges abrasives. Ne pas appliquer de produits de lustrage ou de polissage sur le toit ouvrant.

Jantes et pneus

Ne pas utiliser de nettoyeurs à haute pression.

Nettoyer des jantes avec un nettoyant pour jantes à pH neutre.

Les jantes sont peintes et peuvent être nettoyées avec les mêmes produits que la carrosserie.

Dégâts à la peinture

Corriger les petits dégâts de peinture avec un crayon de retouche avant que la rouille ne se forme. Les grands dégâts de peinture ou la rouille doivent être réparés par un atelier.

Soubassement

Le soubassement est partiellement revêtu de PVC ou d'une couche de cire de protection permanente dans les zones les plus critiques.

Vérifier le soubassement après son lavage et le faire cirer le cas échéant.

Les matériaux en bitume caoutchouc peuvent abîmer la couche de PVC. Faire effectuer les travaux au soubassement par un atelier.

De préférence, laver le soubassement au début et à la fin de l'hiver et faire vérifier la couche de cire de protection.

Système de gaz liquéfié

Danger

Le gaz de pétrole liquéfié est plus lourd que l'air et peut stagner dans les points bas.

Être prudent en cas de travail sous le véhicule dans une fosse.

Pour les travaux de peinture quand une cabine de séchage à plus de 60 °C est utilisée, le réservoir de gaz de pétrole liquéfié doit être démonté.

N'apporter aucune modification au système de gaz liquéfié.

Système de transport arrière

Nettoyer le système de transport arrière avec un jet de vapeur ou haute pression au moins une fois par an.

Faire fonctionner le système de transport arrière de temps en temps s'il n'est pas utilisé régulièrement, notamment en hiver.

Entretien intérieur

Intérieur et garnitures

Ne nettoyer l'habitacle, y compris le revêtement de tableau de bord et les revêtements qu'à l'aide d'un chiffon sec ou de produit de nettoyage intérieur.

Nettoyer les garnitures en cuir à l'eau propre et avec un chiffon doux. Pour les taches tenaces, utiliser un produit d'entretien pour cuir.

Nettoyer le combiné d'instruments et les écrans uniquement avec un chiffon doux humide. Le cas échéant, utiliser une solution savonneuse douce.

Les garnitures en tissu se nettoient le mieux à l'aspirateur et à la brosse. Pour éliminer les taches, utiliser un produit de nettoyage pour tissu.

Il se peut que les tissus ne soient pas grand teint. Cela peut provoquer des décolorations visibles, notamment sur les garnitures de couleur claire. Éliminer les taches et les décolorations dès que possible.

Nettoyer les ceintures de sécurité à l'eau tiède ou avec un produit de nettoyage pour intérieur.

Avertissement

Attacher les fermetures Velcro des vêtements car elles peuvent abîmer le garnissage du siège si elles restent ouvertes.

La même chose s'applique aux vêtements avec des objets aux bords tranchants, tels que fermetures éclair, ceintures ou jeans cloutés.

Éléments en matière plastique et en caoutchouc

Les pièces en plastique et en caoutchouc peuvent être entretenues avec les mêmes produits que la carrosserie. Le cas échéant, utiliser un produit de nettoyage pour intérieur. Ne pas utiliser d'autres produits. Éviter notamment les solvants et l'essence. Ne pas utiliser de nettoyeurs à haute pression.

Service et maintenance

Informations générales	227
Fluides, lubrifiants et pièces re- commandés	228

Informations générales

Informations sur l'entretien

Il est important pour la sécurité, la fiabilité ainsi que pour le maintien de la valeur de votre véhicule que tous les travaux d'entretien soient effectués aux intervalles prévus.

Le dernier plan d'entretien détaillé pour votre véhicule est disponible auprès de votre atelier.

Affichage d'entretien ⇨ 88.

Intervalles d'entretien pour l'Europe

L'entretien de votre véhicule est requis tous les 30 000 km ou tous les ans, selon l'échéance survenant en premier, sauf indication contraire dans l'affichage d'entretien.

Un intervalle d'entretien plus court peut être valide pour les comportements de conduite intenses, par ex. pour les taxis et les véhicules de police.

Les intervalles d'entretien pour l'Europe sont valides pour les pays suivants :

Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Groenland, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

Affichage d'entretien ⇨ 88.

Intervalles d'entretien pour l'international

L'entretien de votre véhicule est requis tous les 15 000 km ou tous les ans, selon l'échéance survenant en premier, sauf indication contraire dans l'affichage d'entretien.

Les intervalles d'entretien pour l'international sont valides pour les pays qui ne sont pas mentionnés dans les intervalles d'entretien pour l'Europe.

Affichage d'entretien ⇨ 88.

Confirmations

La confirmation des entretiens effectués est indiquée dans le carnet d'entretien et de garantie. La date et le kilométrage sont ajoutés ainsi que la signature et le cachet de l'atelier ayant effectué l'entretien.

S'assurer que le carnet d'entretien et de garantie est correctement rempli car la preuve d'un entretien suivi est essentielle en cas d'appel à la garantie ou de demande de geste commercial et cela constituera aussi un argument positif lors de la revente éventuelle du véhicule.

Intervalle d'entretien avec la durée de vie restante de l'huile moteur

L'intervalle d'entretien repose sur différents paramètres dépendant de l'utilisation.

L'affichage de service vous indique quand il faut changer l'huile moteur.

Affichage d'entretien ➔ 88.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandés

Fluides et lubrifiants recommandés

Utiliser uniquement les produits conformes aux spécifications recommandées. L'utilisation de produit n'étant pas en conformité à ces spécifications peut conduire à des dommages n'étant pas couverts par la garantie.

Attention

Les produits nécessaires au fonctionnement du véhicule sont dangereux et peuvent être nocifs. Manipuler avec prudence. Respecter les consignes figurant sur les récipients.

Huile moteur

L'huile moteur est identifiée par sa qualité et sa viscosité. Lors du choix de l'huile moteur à utiliser, la qualité est plus importante que la viscosité. La qualité de l'huile garantit

par exemple la propreté du moteur, la protection contre l'usure et le contrôle du vieillissement de l'huile, tandis que le degré de viscosité indique la fluidité de l'huile sur une plage de température donnée.

Dexos est la plus récente des huiles moteur de qualité et offre une protection optimale des moteurs à essence et diesel. Si elle n'est pas possible de s'en procurer, les huiles moteur d'autres qualités mentionnées doivent être utilisées. Les recommandations pour les moteurs à essence sont également valables pour les moteurs fonctionnant au gaz naturel comprimé (GNC), au gaz de pétrole liquéfié (GPL) et à l'éthanol (E85).

Sélectionner l'huile moteur adéquate en fonction de sa qualité et de la température ambiante minimale ➔ 232.

Appoint d'huile moteur

Les huiles moteur de différentes marques et différents producteurs peuvent être mélangées pour autant que vous respectiez les critères d'huile moteur spécifiés qualité et viscosité.

L'utilisation d'huile moteur d'une qualité de seulement ACEA A1/B1 ou seulement A5/B5 est interdite car cela peut provoquer des dégâts à long terme du moteur dans certaines conditions de fonctionnement.

Sélectionner l'huile moteur adéquate en fonction de sa qualité et de la température ambiante minimale ➔ 232.

Additifs d'huile moteur supplémentaires

L'utilisation d'additifs d'huile moteur supplémentaires peut entraîner des dégâts et rendre la garantie caduque.

Degrés de viscosité d'huile moteur

Le degré de viscosité SAE indique la fluidité de l'huile.

L'huile multigrade est représentée par deux chiffres, par ex.

SAE 5W-30. Le premier chiffre, suivi d'un W, indique la viscosité à basse température et le second chiffre, la viscosité à haute température.

Sélectionner la classe de viscosité adéquate en fonction de la température ambiante minimale ➔ 232.

Toutes les classes de viscosité recommandées sont adaptées pour une utilisation à des températures ambiantes élevées.

Liquide de refroidissement et antigel

Utiliser uniquement de l'antigel pour liquide de refroidissement sans silicates et à longue durée de vie (LLC). Prendre contact avec un atelier.

Le système est rempli en usine par un liquide de refroidissement conçu pour offrir une excellente protection contre la corrosion ainsi que le gel à des températures allant approximativement jusqu'à -28 °C. Dans les pays nordiques, le liquide de refroidissement rempli en usine offre une protection contre le gel à des températures allant jusqu'à -37 °C. Cette concentration devrait être maintenue toute l'année. L'utilisation d'additif pour liquide de refroidissement dont le but est de procurer une protection supplémentaire contre la corrosion ou d'assurer l'étanchéité en cas de petites fuites peut provoquer des problèmes de fonctionnement. Nous décli-

nons toute responsabilité quant aux conséquences liées à l'utilisation d'additifs pour liquide de refroidissement.

Liquide de frein/d'embrayage

Au fil du temps, le liquide de frein absorbe l'humidité, ce qui réduit l'efficacité du freinage. Le liquide de frein doit donc être remplacé à l'intervalle spécifié.

Caractéristiques techniques

Identification du véhicule 230

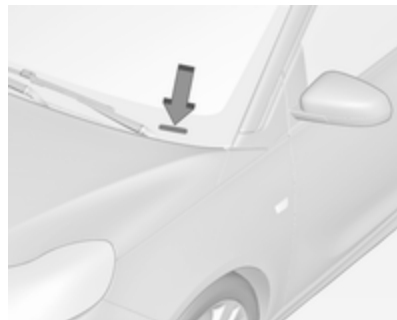
Données du véhicule 232

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule



Le numéro d'identification du véhicule est frappé sur la plaquette signalétique et sur le plancher, sous le tapis de sol, abrité par un cache.



Le numéro d'identification du véhicule peut être estampé sur le tableau de bord et visible à travers le pare-brise, ou dans le compartiment moteur sur le panneau de carrosserie de droite.

Plaquette d'identification



La plaque signalétique se trouve sur l'encadrement de porte avant gauche ou droit.



Données de la plaque signalétique :

- 1 = constructeur
- 2 = numéro d'homologation
- 3 = Numéro d'identification du véhicule
- 4 = poids nominal brut autorisé du véhicule en kg
- 5 = poids total roulant autorisé en kg
- 6 = charge maximale autorisée sur l'essieu avant en kg
- 7 = charge maximale autorisée sur l'essieu arrière en kg
- 8 = données spécifiques au véhicule ou au pays

La charge sur essieu avant et la charge sur essieu arrière ne doivent pas dépasser ensemble le poids total autorisé en charge. Si, par exemple, la charge sur l'essieu avant est maximale, la charge sur l'essieu arrière doit être telle que le poids total autorisé en charge n'est pas dépassé.

Les caractéristiques techniques ont été établies selon les normes de la Communauté Européenne. Tous droits de modification réservés. Les indications figurant sur les papiers du véhicule ont toujours priorité sur celles du présent manuel.

Identification du moteur

Les tableaux de caractéristiques techniques présentent l'appellation du moteur. Caractéristiques du moteur ➔ 235.

Pour identifier le moteur adéquat, voir la puissance du moteur dans le certificat de conformité CEE fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Données du véhicule

Liquides et lubrifiants recommandés

Plan d'entretien européen

Qualité de l'huile moteur recommandée

	Tous pays européens (sauf Biélorussie, Moldavie, Russie, Turquie)	Israël uniquement
Qualité de l'huile moteur	Moteurs à essence (GNC, GPL, E85 inclus)	Moteurs à essence (GNC, GPL, E85 inclus)
dexos 1	–	✓
dexos 2	✓	–

Si l'huile moteur dexos n'est pas disponible, un maximum de 1 litre d'huile de type ACEA C3 peut être utilisé pour faire l'appoint (une seule fois entre chaque vidange d'huile).

Degrés de viscosité d'huile moteur

	Tous pays européens et Israël (sauf Biélorussie, Moldavie, Russie, Turquie)
Température ambiante	Moteurs à essence
jusqu'à -25 °C	SAE 5W-30 ou SAE 5W-40
en dessous de -25 °C	SAE 0W-30 ou SAE 0W-40

Plan d'entretien international

Qualité de l'huile moteur recommandée

	Tous pays hors Europe sauf Israël	Biélorussie, Moldavie, Russie, Turquie uniquement
Qualité de l'huile moteur	Moteurs à essence (GNC, GPL, E85 inclus)	Moteurs à essence (GNC, GPL, E85 inclus)
dexos 1	✓	–
dexos 2	–	✓

Les qualités alternatives ci-dessous peuvent être utilisées si l'huile moteur dexos n'est pas disponible :

	Tous pays hors Europe sauf Israël	Biélorussie, Moldavie, Russie, Turquie uniquement
Qualité de l'huile moteur	Moteurs à essence (GNC, GPL, E85 inclus)	Moteurs à essence (GNC, GPL, E85 inclus)
GM-LL-A-025	✓	✓
GM-LL-B-025	–	–

	Tous pays hors Europe sauf Israël	Biélorussie, Moldavie, Russie, Turquie uniquement
Qualité de l'huile moteur	Moteurs à essence (GNC, GPL, E85 inclus)	Moteurs à essence (GNC, GPL, E85 inclus)
ACEA A3/B3	✓	✓
ACEA A3/B4	✓	✓
ACEA C3	✓	✓
API SM	✓	✓
Conservation de ressource API SN	✓	✓

Degrés de viscosité d'huile moteur

	Tous pays hors Europe (sauf Israël), y compris Biélorussie, Moldavie, Russie, Turquie
Température ambiante	Moteurs à essence
jusqu'à -25 °C	SAE 5W-30 ou SAE 5W-40
en dessous de -25 °C	SAE 0W-30 ou SAE 0W-40
jusqu'à -20 °C	SAE 10W-30 ¹⁾ ou SAE 10W-40 ¹⁾

1) Autorisée, mais l'utilisation d'une huile de viscosité SAE 5W-30 ou SAE 5W-40 certifiée dexos est recommandée.

Données du moteur

Désignation de vente	1.0 B10XFL	1.0 B10XFT	1.2 A12XEL	1.4 A14XEL B14XEL
Appellation du moteur				
Nombre de cylindres	3	3	4	4
Cylindrée [cm ³]	999	999	1229	1398
Puissance du moteur [kW]	66	85	51	64
à un régime de	3700-6000	5000-6000	5600	6000
Couple [Nm]	170	170	115	130
à un régime de	1800-3700	1800-4500	4000	4000
Type de carburant	Essence	Essence	Essence	Essence
Indice d'octane RON				
recommandé	95	95	95	95
autorisé	98	98	98	98
autorisé	91	91	91	91
Gaz	—	—	—	—
Consommation d'huile moteur [l/1 000 km] ²⁾	0,6	0,6	0,6	0,6

2) Valeur maximale.

236 Caractéristiques techniques

Désignation de vente Appellation du moteur	1.4 GPL B14XEL	1.4 A14XER	Adam S B14NEH
Nombre de cylindres	4	4	4
Cylindrée [cm ³]	1398	1398	1362
Puissance du moteur [kW]	64	74	110
à un régime de	5200-6000	6000	5000
Couple [Nm]	130 ³⁾	130	220
à un régime de	4000	4000	3000-4500
Type de carburant	Gaz liquide/Essence	Essence	Essence
Indice d'octane RON			
recommandé	95	95	98
autorisé	98	98	95
autorisé	91	91	91
Gaz	GPL	–	–
Consommation d'huile moteur [l/1 000 km] ⁴⁾	0,6	0,6	0,6

3) Fonctionnement GPL : 125.

4) Valeur maximale.

Performances

Moteur	B10XFL	B10XFT	A12XEL	A14XEL B14XEL	B14XEL GPL	A14XER	B14NEH
Vitesse maximale ⁵⁾ [km/h]							
Boîte manuelle	180	196	165	176	176	185	210
Boîte manuelle automatisée	–	–	–	178	–	–	–

⁵⁾ La vitesse maximale indiquée peut être atteinte avec le poids à vide (sans conducteur) plus une charge utile de 200 kg. Des équipements en option peuvent réduire la vitesse maximale indiquée.

Poids du véhicule

Poids à vide, modèle de base sans équipement optionnel

	Moteur	Boîte manuelle	Boîte manuelle automatisée
sans/avec climatisation [kg]	B10XFL	1141/1156	–
	B10XFT	1141/1156	–
	A12XEL	1086/1101	–
	A14XEL	1120/1135	–
	B14XEL	1120/1135	1120/1135
	B14XEL GPL	1163/1178	–
	A14XER	1120/1135	–
	B14NEH	1163/1178	–

Les équipements et accessoires en option augmentent le poids à vide.

Informations sur le chargement ⇨ 76.

Dimensions du véhicule

Longueur [mm]	3747
Largeur sans rétroviseurs [mm]	1720
Largeur, les deux rétroviseurs compris [mm]	1966
Hauteur (sans antenne) [mm]	1475-1508 ⁶⁾
Longueur du coffre au niveau du plancher [mm]	462
Longueur du coffre avec les sièges arrière rabattus [mm]	1041
Largeur du coffre [mm]	954
Hauteur du coffre [mm]	874
Empattement [mm]	2311
Diamètre de braquage [m]	10,17-11,06 ⁶⁾

⁶⁾ En fonction de l'équipement.

Capacités

Huile moteur

Moteur	B10XFL	B10XFT	A12XEL	A14XEL B14XEL	B14XEL GPL	A14XER	B14NEH
filtre inclus [l]	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0
entre MIN et MAX [l]	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0

Réservoir de carburant

Moteur	B10XFL	B10XFT	A12XEL	A14XEL B14XEL	B14XEL GPL	A14XER	B14NEH
Essence, quantité de remplissage [l]	35	35	35	35	35	35	35
GPL, quantité de remplissage [l]	–	–	–	–	35	–	–

Pressions des pneus

Moteur	Pneus	Confort avec 3 personnes max.		ECO pour une charge de 3 personnes		À pleine charge	
		avant	arrière	avant	arrière	avant	arrière
		[kPa/bar] ([psi])	[kPa/bar] ([psi])	[kPa/bar] ([psi])	[kPa/bar] ([psi])	[kPa/bar] ([psi])	[kPa/bar] ([psi])
B10XFL, B10XFT, A12XEL, A14XEL, B14XEL, B14XEL GPL, A14XER, B14NEH	175/70 R14, 185/70 R14, 185/60 R15, 185/65 R15, 195/55 R16, 215/45 R17, 225/35 R18	220/2,2 (32)	200/2,0 (29)	290/2,9 (42)	270/2,7 (39)	260/2,6 (38)	320/3,2 (46)
All (tous)	Roue de dépannage temporaire	420/4,2 (61)	420/4,2 (61)	–	–	420/4,2 (61)	420/4,2 (61)

Informations au client

Informations au client	242
Enregistrement des données du véhicule et vie privée	243

Informations au client

Déclaration de conformité

Systèmes de transmission radio

Ce véhicule dispose de systèmes transmettant et/ou recevant des ondes radio soumis à la directive 1999/5/EC. Ces systèmes sont conformes aux exigences essentielles ainsi qu'à d'autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/EC. Des copies des déclarations de conformité sont disponibles via notre site Web.

Cric

Traduction de la Déclaration de conformité originale

Déclaration de conformité correspondant à la directive CE 2006/42/EC

Nous déclarons que le produit :

Désignation du produit : Cric

Type/référence GM : 13331922

est conforme aux provisions de la directive 2006/42/EC.

Normes techniques appliquées :

GMN9737	= Levage
GM 14337	= Cric d'équipement standard - Tests matériels
GMN5127	= Intégrité du véhicule - Montage sur cric pour levage et station-service
GMW15005	= Équipement standard, cric et roue de secours, test de véhicule
ISO TS 16949	= Systèmes de gestion de la qualité

Le signataire est autorisé à compiler la documentation technique.

Rüsselsheim, 31 janvier 2014

signé par

Hans-Peter Metzger

Responsable du groupe ingénierie, châssis et structure

Adam Opel AG

D-65423 Rüsselsheim

Enregistrement des données du véhicule et vie privée

Enregistrements des données d'événements

Modules de stockage de données dans le véhicule

Le véhicule est doté d'un grand nombre de composants électroniques contenant des modules de stockage de données qui mémorisent de manière temporaire ou permanente des données techniques concernant l'état du véhicule, les événements et les erreurs. En général, ces informations techniques permettent de documenter l'état des pièces, modules, systèmes ou l'environnement :

- conditions de fonctionnement de composants de système (par ex. niveaux de remplissage)

- messages d'état du véhicule et de ses composants uniques (par ex. nombre de tours de roue/vitesse de rotation, ralentissement, accélération latérale)
- dysfonctionnement et défauts dans des composants de système important
- la réaction du véhicule dans des conditions particulières de conduite (par ex. déploiement d'un airbag, activation du système de régulation de stabilité)
- conditions environnementales (par ex. température)

Ces données sont uniquement des données techniques et faciliteront l'identification et la correction des erreurs ainsi que l'optimisation des fonctions du véhicule.

Les profils de déplacement indiquant les itinéraires parcourus ne peuvent pas être créés avec ces données.

Si des services sont utilisés (par ex. travaux de réparation, procédures de services, cas de garantie, assurance qualité), les employés du réseau

d'entretien (y compris le fabricant) peuvent, en utilisant des appareils de diagnostic spéciaux, lire ces informations techniques à partir de modules de stockage de données d'événement et d'erreur. Des informations supplémentaires peuvent vous être fournies dans ces ateliers, le cas échéant. Une fois qu'une erreur a été corrigée, les données sont effacées du module de stockage de données ou elles sont continuellement écrasées.

Il se peut que, pendant le fonctionnement normal du véhicule, certaines situations soient rencontrées où ces données techniques se rapportant à d'autres informations (rapport d'accident, dommages sur le véhicule, énoncés de témoin, etc.) peuvent être associées à une personne spécifique - éventuellement avec l'aide d'un expert.

Des fonctions supplémentaires, avec le consentement du client (par ex. location du véhicule en cas d'urgence) permettent la transmission de données particulières du véhicule.

Identification de fréquence radio (RFID)

La technologie RFID est utilisée dans certains véhicules pour des fonctions telles que la surveillance de la pression des pneus et la sécurité du système d'allumage, ainsi que dans les connexions de dispositifs pratiques tels que les télécommandes radio de verrouillage/déverrouillage de portes et de démarrage à distance et les ouvre-porte de garage. La technologie RFID des véhicules Opel n'utilise ni n'enregistre de données personnelles et n'est pas reliée à d'autres systèmes Opel contenant des données personnelles.

Index alphabétique

A

Accessoires et modifications du véhicule	174
Actionner la pédale.....	94
Affichage d'informations en couleur.....	103
Affichage de la transmission	142
Affichage de service	88
Affichage graphique des informations.....	104
Affichages d'informations.....	97
Aide au démarrage en côte	148
Aide au stationnement	155
Aide au stationnement à ultrasons.....	155
Aide au stationnement par ultrasons	95
Airbags et rétracteurs de ceinture	93
Alarme antivol	28
Alerte d'angle mort latéral.....	165
Allume-cigares	85
Anneaux d'arrimage	74
Antiblocage de sécurité	146
Antiblocage de sécurité (ABS)	94
Appel de phares	116
Appuis-tête	36
Assistance au freinage	147
Avertisseur sonore	15, 79

B

Batterie du véhicule	179
Blocage de démarrage.....	96
Blocage du démarrage	29
Boîte à fusibles du compartiment moteur	193
Boîte à fusibles du tableau de bord	195
Boîte à gants	57
Boîte de vitesses	18
Boîte manuelle	141
Boîte manuelle automatisée.....	142
Bouches d'aération.....	131
Bouches d'aération fixes	132
Bouches d'aération réglables	131
Bouton de sélection de carburant	87

C

Cache-bagages	71
Capacités	240
Capot	176
Caractéristiques du véhicule.....	232
Caractéristiques spécifiques du véhicule	3
Carburant.....	167
Carburant pour moteurs à essence	167
Carburant pour utilisation au gaz liquéfié.....	168

Car Pass	22
Catalyseur	141
Ceinture de sécurité	8
Ceinture de sécurité à trois points	42
Ceintures	41
Ceintures de sécurité	41
Cendriers	86
Centre d'informations du conducteur.....	97
Chaînes à neige	205
Changement d'une roue	210
Changement de taille de pneus et de jantes	204
Charge au toit.....	76
Chauffage	41
Chauffage et ventilation	123
Clé, réglages mémorisés.....	24
Clés	22
Clés, serrures.....	22
Clignotant	92
Clignotants.....	86
Clignotants avant	184
Clignotants de changement de direction et de file	117
Clignotants latéraux	190
Climatisation	17, 124
Climatisation électronique	127
Code.....	105
Coffre	27, 70

Combiné d'instruments	86
Commande automatique des feux	115
Commande d'éclairage du tableau de bord	118
Commandes au volant	78
Commutateur d'éclairage	114
Compte-tours	87
Compteur de vitesse	86
Compteur kilométrique	86
Compteur kilométrique journalier ..	86
Consommation de carburant - Émissions de CO ₂	173
Contrôle du véhicule	134
Contrôles du véhicule.....	175
Coupure d'alimentation en décélération	136
Crevaision.....	210
Cric de véhicule.....	197

D

Danger, attention et avertissement ..	4
Déclaration de conformité.....	242
Défaillance	146
Démarrage du moteur	136, 143
Démarrage et utilisation.....	135
Démarrage par câbles auxiliaires	218
Désactivation d'airbag	49, 93
Désignations des pneus	199

Déverrouillage du véhicule	6
Dimensions du véhicule	239
Direction assistée.....	95
Dispositif antivol	28
Données du moteur	235

E

Éclairage de plaque d'immatriculation	190
Éclairage du tableau de bord	191
Éclairage extérieur	13, 97, 114
Éclairage intérieur.....	118, 119, 191
Éclairage pour entrer dans le véhicule	120
Éclairage pour quitter le véhicule ..	121
Electronic Stability Control.....	149
Electronic Stability Control désactivé.....	95
Electronic Stability Control et système antipatinage.....	95
Éléments de commande.....	78
Emplacements de montage d'un système de sécurité pour enfant ..	52
En cas de panne.....	219
Enjoliveurs	205
Enregistrement des données du véhicule et vie privée.....	243
Enregistrements des données d'événements.....	243
Entretien extérieur	222

Entretien intérieur	225
Équipement électrique.....	192
Espaces de rangement.....	57
Essuie-glace / lave-glace avant ...	80
Essuie-glace / lave-glace de lunette arrière	82
Essuie-glaces et lave-glaces	15
Étiquette d'airbag.....	44
Exécution du travail	175

F

Faire le plein	169
Feu antibrouillard arrière	97
Feux antibrouillard arrière	117
Feux arrière	186
Feux de détresse.....	86, 117
Feux de jour	117
Feux de position.....	114
Feux de recul	118
Feux de route	97, 116
Feux de stationnement	118
Filtre à pollens	132
Fluides et lubrifiants recommandés	228
Fonctionnement normal de la climatisation	132
Forme convexe	30
Frein à main.....	146, 147
Frein de stationnement	147

Freins	146, 178
Fusibles	192

G

Galerie de toit	75
Garnitures.....	225
Gaz d'échappement	141

H

Horloge	83
Huile moteur	176, 228, 232

I

Identification de fréquence radio (RFID).....	244
Identification du moteur.....	231
Informations sur l'entretien	227
Informations sur le chargement ...	76
Introduction	3

J

Jantes et pneus	198
Jauge à carburant	87
Jauge de température de liquide de refroidissement du moteur ...	88
Jauges et cadrans.....	86

K

Kit de réparation des pneus	205
-----------------------------------	-----

L

Lentilles de feu embuées	118
Lève-vitres électriques	31
Levier sélecteur	143
Limiteur de vitesse.....	154
Liquide de frein	179
Liquide de frein/d'embrayage.....	228
Liquide de lave-glace	178
Liquide de refroidissement du moteur	177
Liquide de refroidissement et antigel.....	228
Liquides et lubrifiants recommandés.....	232
Lunette arrière chauffante	33

M

Messages du véhicule	105
Mode manuel	145
Mode ville.....	151

N

Niveau bas de carburant	96
Numéro d'identification du véhicule	230

O

Outillage	197
Outillage de bord.....	197

P

Panneau vitré	35
Pare-brise.....	31
Pare-soleil	33
Passage au rapport supérieur.....	94
Performances	237
Personnalisation du véhicule	109
Phares.....	114
Phares halogènes	182
Phares pour conduite à l'étranger	116
Plaquette d'identification	231
Pneus d'hiver	198
Poids du véhicule	238
Porte-gobelets	58
Porte ouverte	97
Portes.....	27
Porte-vélos.....	59
Position de siège	37
Position nuit automatique	31
Position nuit manuelle	31
Positions de la serrure de contact	135
Premiers secours.....	75
Prendre la route	19
Pression d'huile moteur	96
Pression des pneus	199
Pressions des pneus	241
Prise d'air	132

Prises de courant	85
Prochain entretien du véhicule	94
Profondeur de sculptures	204
Programmes de conduite électroniques	145
Prolongation de l'alimentation....	135
Protection contre la décharge de la batterie	122

R

Rabattement	30
Rabattement du siège	39
Rangement.....	57
Rangement à l'arrière.....	71
Rangement à l'avant.....	59
Rappel de ceinture de sécurité	92
Recommandations pour la conduite.....	134
Recouvrement des rangements dans le plancher arrière	72
Réglage de la portée des phares	116
Réglage des appuis-tête	8
Réglage de siège	38
Réglage des rétroviseurs	9
Réglage des sièges	7
Réglage du volant	10, 78
Réglage électrique	30
Réglages mémorisés.....	24
Régulateur de vitesse	97, 152
Remorquage.....	219

Remorquage d'un autre véhicule	221
Remorquage du véhicule	219
Remplacement des ampoules ...	182
Remplacement des balais d'essuie-glace	181
Reprise des véhicules hors d'usage	175
Rétroviseur intérieur.....	31
Rétroviseurs chauffés	30
Rétroviseurs extérieurs.....	30
Rodage d'un véhicule neuf	135
Roue de secours	213

S

Sécurité du véhicule.....	28
Service	132
Sièges avant.....	37
Signaux sonores	108
Soin à la carrosserie.....	222
Stationnement	20, 139
Stockage du véhicule.....	174
Symboles	4
Système antipatinage	148
Système d'airbag	44
Système d'airbag frontal	47
Système d'airbag latéral	48
Système d'airbag rideau	48
Système d'arrêt-démarrage.....	137
Système de charge	93

Système de freinage et d'embrayage	94
Système de surveillance de la pression des pneus.....	96, 200
Système de transport arrière.....	59
Système Flex-Fix.....	59
Systèmes d'assistance au conducteur.....	152
Systèmes de climatisation.....	123
systèmes de contrôle de conduite ;.....	148
Systèmes de détection d'objets..	155
Systèmes de sécurité pour enfant	50
Systèmes de sécurité pour enfant ISOFIX	56
Systèmes de sécurité pour enfant Top-Tether	56

T

Télécommande radio	23
Témoin de dysfonctionnement	93
Témoins.....	89
Température extérieure	82
Tension de pile	108
Toit ouvrant	34
Triangle de présignalisation	74
Trousse de secours	75

U

Utilisation de ce manuel	3
--------------------------------	---

V

Ventilation.....	123
Verrouillage automatique	26
Verrouillage central	24
Vide-poches.....	57
Vitres.....	31
Volant chauffé	79
Vue d'ensemble du tableau de bord	11

www.opel.com

Copyright by ADAM OPEL AG, Rüsselsheim, Germany.

Les données mentionnées dans cette publication correspondent à la situation indiquée. Adam Opel AG se réserve le droit d'apporter des modifications techniques, de l'équipement et de la forme du véhicule par rapport aux indications reprises dans cette publication ainsi que des modifications de cette publication proprement dite.

Situation : janvier 2015, ADAM OPEL AG, Rüsselsheim.

Imprimé sur papier blanchi sans chlore.

KTA-2744/7-fr

01/2015

